

Rapport annuel 2020-2021

Santé publique Ontario



Table des matières

Message du conseil d'administration	3
Survol de l'organisation	5
Respect de notre mandat	7
Réorganisation des activités et des lieux de travail de SPO en fonction de la pandémie de COVID-19...	7
Leadership en matière de santé publique et d'analyse pour la riposte de l'Ontario à la pandémie de COVID-19.....	9
Intervention des laboratoires et de la santé publique	10
Réponse aux besoins de nos intervenants.....	18
Poursuite des activités non liées à la pandémie.....	20
Regard vers l'avenir	21
Rapport sur les résultats et le rendement de 2020-2021.....	23
Statut des initiatives prioritaires des plans d'activités annuels de 2020 à 2023 pour les principaux secteurs d'activités, au 31 mars 2021.....	24
Plan d'activités annuel de 2020 à 2023 : engagements volumétriques	32
Sommaire de fin d'exercice du tableau de bord trimestriel en matière de rendement de SPO de 2020-2021	36
Risques situationnels et autres facteurs importants ayant eu un impact sur les résultats.....	41
Rendement financier	42
Rapport sur les responsabilités de la direction.....	43
Conseil d'administration	62

Message du conseil d'administration

Au nom du conseil d'administration de Santé publique Ontario (SPO), je suis heureuse de présenter le rapport annuel 2020-2021 de SPO. Le rapport fournit une description de haut niveau des principaux services offerts et principales activités menées durant l'exercice pour réaliser le mandat de l'agence et les priorités du gouvernement. Il offre également un rapport d'étape sur les résultats clés et un aperçu de fin d'exercice du rendement financier de l'agence.

SPO fournit des preuves scientifiques et techniques, des conseils d'experts et des ressources centralisées à ses partenaires et clients, c'est-à-dire le gouvernement, les responsables de la santé publique, les hôpitaux et les autres établissements de soins de santé, les laboratoires communautaires, les intervenants en santé de première ligne et les chercheurs, afin qu'ils puissent prendre des décisions et poser des gestes éclairés, anticiper les questions de santé émergentes et y faire face.

Présente dans toute la province, SPO fait la détection et le suivi des éclosions de maladies infectieuses et autres menaces pour la santé publique, effectue les préparatifs requis pour y réagir, et intervient au besoin. Désignés laboratoires de santé publique de la province, nos laboratoires effectuent chaque année des millions d'analyses de haute qualité afin de procurer des diagnostics fiables en temps opportun et d'appuyer les mesures cliniques et de santé publique. Nous produisons des données probantes afin de mieux comprendre de nombreuses questions de santé publique comme les dangers environnementaux, les risques et la transmission d'infections, les maladies chroniques, la sécurité alimentaire et les dépendances à l'alcool et aux autres drogues. Nous étudions et évaluons les facteurs qui contribuent à la santé de la population et explorons les façons d'aider les Ontariennes et les Ontariens à mener des vies plus saines.

L'importance de notre mandat n'a jamais été si évidente que depuis l'émergence et l'évolution de la pandémie mondiale de COVID-19. La pandémie a nécessité un niveau d'activité et de coordination sans précédent de la part des partenaires de la santé publique et du secteur des services de santé pour réagir à cette urgence de santé publique et en atténuer les conséquences.

Les laboratoires de SPO ont été le plus important fournisseur de tests pour le diagnostic de la COVID-19 de la province, ayant réalisé plus de 3,37 millions de tests cette année. Nous avons également validé de nouvelles techniques analytiques et apporté un appui essentiel au réseau provincial de laboratoires dans le dépistage de la COVID-19 en Ontario. Nos innovations et notre leadership en matière de génomique ont par ailleurs contribué à l'amélioration de la surveillance et de la lutte contre les nouveaux de variants préoccupants du virus.

En ce qui a trait à la riposte de la santé publique à la pandémie de COVID-19, nous avons travaillé sans relâche pour offrir à nos partenaires à l'échelle locale et provinciale des conseils scientifiques sur la gestion de cas, le suivi des contacts, la prévention des infections, le contrôle de la maladie et la surveillance, qui sont fondés sur des recherches en santé publique menées partout dans le monde et sur

notre incroyable bassin d'expertise, dans le but de veiller à ce que les mesures prises par l'Ontario reposent sur les meilleures connaissances scientifiques des plus grands cerveaux.

SPO est déterminée à servir de gardien responsable des ressources lui étant confiées. Au nom du conseil d'administration, j'aimerais remercier notre équipe de direction et notre personnel pour leur dévouement envers la prestation continue et en temps opportun de programmes, de produits, de ressources et de services pertinents et de haute qualité à nos clients. Je suis fière de tout ce qu'a accompli SPO durant cette année difficile. Nous serons heureux de continuer d'assurer une contribution vitale à la santé de la population ontarienne.

J'aimerais aussi remercier nos partenaires au gouvernement de l'Ontario pour leur soutien continu.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'L. Rothstein', with a stylized, flowing script.

Linda Rothstein

Présidente, conseil d'administration de SPO

Survol de l'organisation

Santé publique Ontario a été créée pour assurer la santé et la sécurité de la population ontarienne. Nous prévenons la maladie et améliorons la santé en collaboration avec nos partenaires du gouvernement, de la santé publique et des soins de santé. Nous fournissons les preuves scientifiques et conseils techniques requis pour orienter les politiques et la pratique, et améliorer la santé de la population de l'Ontario. Aux laboratoires de santé publique de la province, dont nous assurons le fonctionnement, nous effectuons chaque année des millions d'analyses pour les intervenants en santé de première ligne et les bureaux de santé publique. Nous concentrons nos efforts sur les situations d'urgence en santé publique, les épidémies et les maladies infectieuses, les dangers environnementaux, les programmes de promotion de la santé et de prévention des maladies, la prévention et le contrôle des infections et les renseignements sur la santé. Notre application pratique des principes de santé publique, des recherches les plus récentes et des approches novatrices en matière de pratique contribue à la formation des professionnels de la santé.

Comme l'indique notre loi constitutive, la *Loi de 2007 sur l'Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé*, nos priorités sont les suivantes :

- fournir des conseils et un soutien scientifiques et techniques;
- offrir des services de laboratoire de santé publique;
- accroître les connaissances, faire connaître les meilleures pratiques et pousser la recherche;
- servir de modèle pour ce qui est de combler les écarts existant dans les domaines du contrôle des infections et de la santé et sécurité au travail;
- guider le processus d'élaboration de politiques et y contribuer;
- améliorer l'élaboration, la collecte, l'utilisation, l'analyse et la divulgation de données;
- assurer la formation et le perfectionnement professionnel;
- entreprendre des recherches en santé publique;
- fournir des conseils et un soutien opérationnel dans toute situation d'urgence, ou lorsque se déclare une maladie, qui a des répercussions sur la santé.

Nos clients principaux sont :

- le médecin hygiéniste en chef de l'Ontario;
- le ministère de la Santé, le ministère des Soins de longue durée et d'autres ministères du gouvernement de l'Ontario;
- les bureaux de santé publique;
- les fournisseurs de soins et organisations de l'ensemble du continuum de soins.

En plus de ces clients, les partenaires de SPO en matière de santé peuvent aussi inclure des membres du milieu universitaire, des chercheurs, des organisations à but non lucratif, des organismes communautaires et du secteur privé, et des agences gouvernementales qui travaillent dans des secteurs multiples pour aider les Ontariennes et Ontariens à garder la meilleure santé possible.

Vision	Actions, connaissances et données probantes de renommée internationale pour une population ontarienne en santé
Mission	Nous facilitons la prise de décisions et de mesures éclairées pour protéger et promouvoir la santé et contribuer à réduire les iniquités en matière de santé.
Mandat	Nous offrons un soutien et des conseils scientifiques et techniques aux clients œuvrant au sein du gouvernement, de la santé publique, des soins de santé et des secteurs connexes.

Respect de notre mandat

SPO est déterminée à remplir son mandat d'améliorer la protection et la promotion de la santé des Ontariens et Ontariennes et de contribuer aux efforts visant à réduire les inégalités en matière de santé. Nous fournissons des données probantes scientifiques et techniques, des conseils d'experts et des ressources centralisées à nos partenaires et clients, c'est-à-dire le gouvernement, les responsables de la santé publique, les hôpitaux et les autres établissements de soins de santé, les laboratoires communautaires, les intervenants en santé de première ligne et les chercheurs, afin qu'ils puissent prendre des décisions et poser des gestes éclairés, anticiper les questions de santé émergentes et y faire face. Aux laboratoires de santé publique de la province, dont nous assurons le fonctionnement, nous effectuons d'importantes analyses qui sont prescrites par les cliniciens de soins primaires et les hôpitaux, de même que par les bureaux de santé publique. Compte tenu des répercussions considérables et sans précédent de la COVID-19, SPO a surtout polarisé ses activités sur la gestion de la pandémie durant l'exercice 2020-2021.

Réorganisation des activités et des lieux de travail de SPO en fonction de la pandémie de COVID-19

Les activités quotidiennes de SPO ont été influencées par la somme considérable de ressources qui a dû être consacrée à la riposte de l'Ontario à la COVID-19. Nous avons mis en place une structure d'intervention organisationnelle dynamique pour appuyer notre travail et veiller à ce que nos efforts soient coordonnés et efficaces, c'est-à-dire une structure qui définit clairement la reddition de comptes et la production de rapports, la supervision et l'allocation appropriée des ressources requises pour accomplir la tâche. De nombreux membres du personnel ont été redéployés à l'interne dans le but de polariser nos efforts sur la riposte à la COVID-19, ou encore ont assumé de nouvelles fonctions de façon que d'autres employés puissent se concentrer sur la COVID-19. Un financement ponctuel extraordinaire de la part du ministère de la Santé dans le cadre de la lutte contre la COVID-19 nous a permis d'embaucher du personnel temporaire supplémentaire pour satisfaire aux demandes croissantes d'utilisation de nos ressources durant la pandémie. En raison de ces demandes croissantes et de l'accent mis par nos clients sur la riposte à la pandémie, il a fallu reporter les activités portant sur d'autres enjeux de santé.

À l'instar de ce qui s'est fait dans de nombreux milieux de travail, nous avons pris des mesures pour prévenir la propagation de la COVID-19 en instaurant le télétravail pour tout le personnel de SPO, à l'exception des employés de laboratoire ou de ceux dont les fonctions ne se prêtent pas au télétravail. Nous avons d'ailleurs pu compter à cet égard sur la souplesse du personnel à mesure que la situation évoluait.

Nos employés ont fait preuve d'un dévouement et d'un professionnalisme exceptionnels tout au long de la pandémie. Durant cette période éprouvante, SPO a mis en œuvre des mesures pour s'assurer de

maintenir le contact avec les employés tout en les protégeant et en veillant à leur santé, leur sécurité et leur bien-être. Nous avons de plus reconnu leurs contributions en organisant une semaine d'activités pour souligner le premier anniversaire de nos efforts de lutte contre la pandémie.

Leadership en matière de santé publique et d'analyse pour la riposte de l'Ontario à la pandémie de COVID-19

Tout au long de l'année 2020-2021, SPO a fourni du soutien et des conseils scientifiques et techniques aux clients et aux intervenants travaillant au niveau local et provincial, ainsi qu'aux partenaires d'autres territoires, afin d'atténuer les conséquences de la pandémie de COVID-19. Dans le cadre de cette crise sanitaire, les responsabilités de SPO se situent au cœur des interventions de santé publique et de laboratoire.

SPO fait partie de la structure formelle de riposte de l'Ontario à la pandémie, notamment à titre de membre du Groupe de coordination pour le secteur de la santé ainsi que de plusieurs de ses comités. En partenariat avec la *Dalla Lana School of Public Health* de l'Université de Toronto, SPO assure la coprésidence de l'*Ontario COVID-19 Science Advisory Table*, qui rassemble des chercheurs et des professionnels en santé publique, notamment des membres de SPO spécialisés en santé publique, épidémiologie et microbiologie. Ce comité scientifique consultatif a joué un rôle de premier plan dans la fourniture de prévisions modélisées et de conseils scientifiques consolidés à l'*Ontario COVID-19 Science Advisory Table* pour orienter l'approche ontarienne de la pandémie.

Les scientifiques de SPO et les leaders de la santé publique offrent également leur expertise pour guider la riposte fédérale à la pandémie en participant au comité consultatif technique fédéral, au Groupe de travail sur l'immunité face à la COVID-19 et au Réseau des laboratoires de santé publique du Canada.

Nous avons par ailleurs contribué à la mise en œuvre de plateformes améliorées de données sur la santé et assisté les intervenants dans la gestion d'éclosions complexes ainsi que la collecte et l'application de données de surveillance dans le but de contrôler la propagation de la COVID-19 dans de multiples milieux et pendant toute la durée de vie. Pour contribuer efficacement à la lutte contre la pandémie, notamment dans des secteurs hors de nos domaines d'intérêt habituels, SPO a renforcé ses relations avec Santé Ontario, le ministère de l'Éducation et le ministère des Soins de longue durée.

Le leadership de SPO en matière d'analyses de laboratoire s'est révélé essentiel dans la création du réseau provincial de diagnostic de la COVID-19. Notre expertise dans les opérations et les sciences de laboratoire nous a permis d'appuyer les laboratoires partenaires de l'ensemble de l'Ontario, et d'augmenter rapidement la capacité d'analyse de nos laboratoires pour effectuer chaque jour des milliers de tests moléculaires. Au cours des six derniers mois de l'exercice, SPO a piloté les travaux de génomique visant à freiner la propagation des variants du virus et à gérer leurs conséquences cliniques et sanitaires, assumant un rôle de leadership dans la mise sur pied et le lancement du Réseau ontarien de génomique COVID. Nous reviendrons sur ces contributions plus loin dans ce rapport.

La pandémie de COVID-19 a présenté de nombreuses difficultés, au fil desquelles SPO a honoré son engagement envers l'excellence scientifique.

Intervention des laboratoires et de la santé publique

SPO procède à la surveillance et aux analyses de laboratoire liées à la COVID-19 afin de fournir les données requises pour surveiller et guider la lutte contre la pandémie et veiller à ce que les patients reçoivent les soins appropriés. Les laboratoires de SPO ont été les premiers en Amérique du Nord à effectuer des analyses pour le diagnostic de la COVID-19. En 2020-2021, SPO a également :

- conçu et validé des méthodes d'analyse diagnostique, notamment le dépistage moléculaire et le séquençage de nouvelle génération d'échantillons de COVID-19 afin de repérer et de suivre la propagation de variants préoccupants (VP);
- offert des conseils en matière d'analyse pour les fournisseurs de soins de santé et collaboré à l'amélioration des méthodes d'analyse avec d'autres laboratoires ainsi qu'avec le Laboratoire national de microbiologie;
- fourni des conseils scientifiques et contribué au fonctionnement continu du réseau provincial de diagnostic de la COVID-19;
- augmenté la capacité d'analyse de façon à pouvoir réaliser jusqu'à 30 % des tests de dépistage de la COVID-19 de la province.

En analysant les données actuelles, y compris les résultats d'analyse du réseau provincial de diagnostic de la COVID-19, et en puisant dans les résultats des recherches en santé publique menées partout dans le monde, SPO appuie ses partenaires au niveau local et provincial en matière de gestion de cas, de suivi des contacts, de prévention et de contrôle des infections et enfin, de surveillance.

Pour soutenir ses partenaires locaux, SPO :

- surveille les nouveaux renseignements, synthétise les données probantes et mise sur son expertise pour produire des mises à jour de la situation en temps opportun et formuler des recommandations de santé publique;
- travaille de concert avec le ministère de la Santé pour élaborer différentes ressources, y compris des lignes directrices à l'intention des professionnels œuvrant dans divers secteurs et milieux;
- conçoit des directives pour la surveillance et l'étude efficaces des données épidémiologiques;
- fournit du soutien sur le terrain pour la gestion d'éclosions complexes et l'application de mesures de contrôle et de prévention des infections, notamment dans les foyers de soins de longue durée et les lieux d'hébergement collectifs;
- collabore avec des scientifiques et des organisations du secteur académiques dans leurs études sur la COVID-19.

CAPACITÉ DES LABORATOIRES DE SPO À SATISFAIRE AUX DEMANDES D'ANALYSES DURANT LA PANDÉMIE

Les tests de diagnostic de la COVID-19 permettent non seulement de déterminer les soins appropriés qui doivent être prodigués aux patients testés, mais également de surveiller l'évolution de la pandémie, d'orienter les activités de santé publique et les mesures politiques visant à freiner la propagation du virus et d'en atténuer les conséquences pour les ménages, les communautés et la province. En Ontario, la plupart des tests de dépistage de la COVID-19 sont réalisés au moyen de l'amplification en chaîne par polymérase (ou test PCR) afin de faire des copies du matériel génétique présent dans l'échantillon pour ensuite vérifier s'il correspond à celui du virus de la COVID-19. SPO a effectué près de 30 % des plus de 12 millions de tests PCR pour le dépistage de la COVID-19 réalisés en Ontario depuis le début de la pandémie, ce qui inclut plus de 3,37 millions d'analyses diagnostiques en 2020-2021. Nos laboratoires ont aussi servi de centres de référence pour valider de nouvelles méthodes d'analyse et aider d'autres laboratoires ontariens à les mettre en œuvre.

Au printemps 2020, au vu du nombre croissant de cas de COVID-19 et du rôle important de l'analyse diagnostique dans les activités de riposte à la pandémie, la nécessité d'augmenter la capacité de dépistage des laboratoires ontariens s'est imposée. Grâce au financement du ministère de la Santé, SPO a pu augmenter rapidement ses capacités d'analyse, faire l'acquisition de l'équipement requis et lancer un vaste programme de recrutement dans le but d'accroître son volume de tests PCR pour le dépistage de la COVID-19. En moins de six mois, nous avons embauché plus de 500 employés temporaires, doublant presque les effectifs de nos laboratoires. Cette augmentation de main-d'œuvre et d'équipement a permis à SPO d'accroître sa capacité de dépistage de la COVID-19 d'environ 9500 tests à 30 000 tests par jour en février 2021 pour ainsi s'assurer de continuer à effectuer 30 % des tests de la province. Ainsi, nos délais de traitement des tests de laboratoire pour le dépistage de la COVID-19 se situent bien en deçà de la cible de 24 heures fixée par le réseau provincial de diagnostic de la COVID-19.

Pour satisfaire à la demande accrue de dépistage de la COVID-19 dans le contexte d'une pénurie provinciale de technologues de laboratoire médical, SPO a collaboré avec divers ordres professionnels pour créer un nouveau poste de technicien de laboratoire dans le but d'accroître la capacité de fonctionnement des laboratoires de SPO. Inspirés par le succès de SPO, d'autres laboratoires en Ontario ont aussi intégré ce nouveau poste à leurs effectifs. En plus de ces nouveaux techniciens de laboratoire, nous avons recruté des technologues de laboratoire médical, des laborantins et des opérateurs de saisie des données pour doter des postes importants en vue de satisfaire aux besoins de dépistage de la COVID-19.

Dans le même ordre d'idées, SPO a élargi la capacité de tests PCR pour le dépistage de la COVID-19 de ses laboratoires de Toronto, Ottawa, Hamilton, Kingston et London à ses laboratoires de Thunder Bay et London. Au milieu de cette pandémie, SPO a réussi à déménager son laboratoire de London dans une nouvelle installation sans réduire ses activités de dépistage de la COVID-19 ni aucun autre de ses services. Ce laboratoire longtemps attendu s'inscrit dans l'engagement de SPO à répondre aux besoins et à la capacité du système de santé publique ontarien, notamment en réalisant des tests de dépistage de la COVID-19 à cet endroit afin de satisfaire aux besoins de la région. SPO a amélioré les délais de

traitement de ses laboratoires en misant sur des progrès technologiques pour accélérer la diffusion des résultats d'analyse. Travaillant de concert avec Toyota Canada, nous avons pu réduire les délais de transport des échantillons recueillis dans plus de trente sites éloignés, ce qui s'est traduit par une réduction de 10 % du délai entre le moment de la collecte de l'échantillon et la diffusion des résultats d'analyse.

PROGRÈS DES MÉTHODES D'ANALYSE

SPO collabore avec des experts et des intervenants clés pour surveiller le dépistage en laboratoire et se tenir au courant des progrès en matière d'analyse de laboratoire de façon à s'assurer que le dépistage de la COVID-19 dans la province évolue en fonction de la nature changeante de cette crise de santé publique. Au cours de la dernière année, SPO a travaillé avec le réseau provincial sur la validation de tests rapides en plus d'étudier et de valider l'utilisation de différents types d'écouvillons, de réactifs et de plateformes de test. Nous avons aussi validé une méthode pour détecter la COVID-19 dans la salive. Avant l'introduction de la salive comme échantillon type pour le dépistage de la COVID-19 en octobre 2020, l'écouvillonnage nasopharyngé constituait la principale méthode de prélèvement utilisée dans les centres d'évaluation de la COVID-19 de la province. Le prélèvement des échantillons de salive est moins invasif et les patients sont habituellement en mesure de prélever eux-mêmes l'échantillon de salive. Cette méthode réduit le nombre de travailleurs de la santé nécessaires au fonctionnement des centres de dépistage ainsi que le risque d'exposition de ces derniers aux personnes malades.

Les innovations de SPO en matière de génomique sont décrites plus loin dans ce rapport.

SOUTIEN À L'AMÉLIORATION DE LA GESTION DES CAS ET DES CONTACTS

Les bureaux de santé publique ont dû répondre à un nombre sans précédent de demandes pour assurer la surveillance et le soutien des cas de COVID-19 et de leurs contacts. SPO a fourni une capacité d'appoint pour la recherche de contacts ou la saisie des données des cas de COVID-19 à 30 des 34 bureaux de santé publique de la province. Dans le cadre de ce programme, elle a embauché plus de 1300 personnes auxquelles elle a offert de la formation et du soutien technique. De ce nombre, on compte environ 500 employés de divers services du gouvernement fédéral, plus de 90 employés de SPO et des bénévoles. Plus de 500 000 appels de recherche de contacts ont été effectués en 2020-2021 dans le cadre de ce programme.

La collecte de données fiables et à jour sur les cas de COVID-19 demeure essentielle pour suivre le virus et y opposer une riposte appropriée, ainsi que pour mettre en place des mesures de santé publique pour contrôler les éclosions. En juillet 2020, la province a entrepris le développement d'une nouvelle Solution de gestion des cas et des contacts (GCC) pour remplacer le Système intégré d'information sur la santé publique (SIIS) pour la gestion des cas, la recherche de contacts et la production de rapports. Les experts en la matière de SPO ont contribué à concevoir et à mettre à l'essai la solution GCC, en particulier dans les domaines de la production de rapports provinciaux, des normes relatives aux données et de la recherche de contacts. SPO a par ailleurs aidé les bureaux de santé publique à mettre en œuvre ce nouveau système. La solution GCC permet une production plus efficace des rapports et réduit la saisie manuelle de données, ce qui libère des ressources des bureaux de santé publique qui

peuvent ainsi être affectées à d'autres tâches liées à la COVID-19. Cette solution accroît aussi l'efficacité de l'initiative de recherche des contacts de SPO, car elle permet une extensibilité plus rapide ainsi que le partage plus efficace de renseignements entre partenaires afin pouvoir intervenir en cas de fortes augmentations du nombre de cas de COVID-19. De plus, la transition à la solution GCC a permis l'intégration de facteurs de risque socio-économiques supplémentaires et de champs pour le sexe et le genre, répondant ainsi à un besoin observé par les bureaux de santé publique. Ce nouveau système a été instauré le 31 mai 2021 dans les 34 bureaux de santé publique de la province.

RECOMMANDATIONS EN MATIÈRE DE PRÉVENTION ET DE CONTRÔLE DES INFECTIONS ET D'ÉVALUATION DES RISQUES

SPO a collaboré étroitement avec ses principaux partenaires provinciaux pour résoudre les problèmes constatés dans les foyers de soins de longue durée et les maisons de retraite. Nous avons dressé une liste de vérification pour guider les inspections, mené 165 évaluations sur place ou à distance et fourni de la formation sur la prévention et le contrôle des infections au personnel de ces établissements. Nous avons également formé plus de 325 inspecteurs du ministère des Soins de longue durée pour réaliser des inspections en matière de prévention et de contrôle des infections sur le terrain et mis sur pied de la formation à l'intention d'autres professionnels de la santé de façon qu'ils soient en mesure d'offrir de l'accompagnement lors des inspections sur la prévention et le contrôle des infections dans des établissements de soins de longue durée à risque moins élevé dans le cadre du programme d'évaluateurs en PCI.

À la lumière des données recueillies lors des évaluations et des séances de formation que SPO a réalisées au cours de la première moitié de l'exercice, nous avons créé de nouvelles ressources et séances de formation axées sur l'identification des besoins, y compris le regroupement en cohorte des résidents et du personnel, la distanciation physique, l'équipement de protection individuelle (EPI), le nettoyage de l'environnement et la gestion des éclosions. Pour appuyer les carrefours de PCI qui ont été mis sur pied par Santé Ontario dans de nombreuses régions cette année, nous avons coordonné dans plusieurs régions des événements destinés aux communautés de praticiens dans le cadre des carrefours de PCI, en misant sur notre modèle accompli de création de partenariats et d'échange de connaissances pour améliorer les pratiques de prévention et de contrôle des infections.

ANALYSE DE DONNÉES DE HAUT NIVEAU À L'APPUI DES PROCESSUS DÉCISIONNELS

Les données et les analyses de SPO aident le gouvernement provincial, les bureaux de santé publique et d'autres intervenants à comprendre l'envergure de la pandémie de COVID-19, à soutenir les groupes de la population qui sont démesurément touchés et à orienter la riposte collective de l'Ontario.

En avril 2020, SPO a entrepris la diffusion de [résumés épidémiologiques quotidiens](#) qui présentent des données régionales et provinciales sur les cas de COVID-19, y compris l'évolution du nombre de cas depuis le début de l'éclosion, la géographie, l'exposition et la gravité des cas. Au début de l'année, nous avons également mis en ligne l'[Outil de surveillance des données sur la COVID-19 en Ontario](#), un résumé épidémiologique interactif et accessible sur la situation de la COVID-19 en Ontario dans le temps, ainsi

qu'un [résumé épidémiologique hebdomadaire](#) qui présente une analyse des données afin de fournir des renseignements sur des domaines d'intérêt importants pour la riposte provinciale à la COVID-19. Ces résumés épidémiologiques procurent des renseignements et des analyses clés sur les cas au fil du temps, les caractéristiques des cas, les décès, l'exposition, les sous-groupes d'intérêt de la population, la géographie et les éclosions.

Parmi les résumés épidémiologiques détaillés de SPO, voici ceux qui ont été téléchargés le plus souvent :

- [COVID-19 et gravité des résultats en Ontario](#)
 - [COVID-19 : mortalité clinique, identification des cas et taux d'attaque en Ontario](#)
 - [Cas de COVID-19 dans les foyers de soins de longue durée en Ontario](#)
 - [La COVID-19 en Ontario – Un regard sur la diversité](#)
 - [Incidence régionale de la COVID-19 et temps requis pour signaler les cas en Ontario](#)
 - [Tendances de l'incidence de la COVID-19 en Ontario](#)
-

Les données concernant les tests de laboratoire, y compris les échantillons soumis, les résultats des tests et les taux de positivité, sont essentielles dans le contexte de la pandémie, car elles fournissent des renseignements utiles pour orienter les mesures de santé publique et les soins cliniques. Le Système d'information de laboratoire de l'Ontario (SILO) est une base de données provinciale qui permet aux professionnels de la santé d'accéder aux demandes et aux résultats des tests de laboratoire provenant des hôpitaux, des laboratoires communautaires et des laboratoires de santé publique. SPO a collaboré avec Santé Ontario pour uniformiser la structure et les demandes relatives aux données sur les tests de dépistage de la COVID-19 dans le SILO, améliorant la production de rapports sur les résultats cliniques et favorisant les activités de surveillance au niveau provincial. SPO a de plus renforcé les systèmes de gestion des données de laboratoire et les mécanismes de saisie électronique dans le but d'améliorer la rapidité et la qualité des résultats rapportés pour les échantillons testés chez SPO.

Nous avons par ailleurs établi un lien entre les ensembles de données du registre de vaccination contre la COVID-19 de l'Ontario (COVaxON) et du système de gestion des cas et des contacts (GCC) pour repérer et décrire les cas de COVID-19 qui survenaient après la vaccination. Nous avons utilisé ce lien pour produire des rapports sur les [cas confirmés de COVID-19 après la vaccination en Ontario](#) et surveiller l'évolution de la maladie dans le temps. L'analyse de ces données peut nous aider à mieux comprendre l'efficacité de la vaccination contre la COVID-19 pour la prévention et l'atténuation de la gravité de la maladie, et avoir des conséquences importantes pour la planification de mesures de santé publique appropriées.

VARIANTS PRÉOCCUPANTS (VP) DE LA COVID-19

Dès l'automne 2020, les variants de la COVID-19 ont suscité une attention accrue tant au Canada que dans le monde, en particulier à la suite de la détection et de la surveillance du variant B.1.1.7 (Alpha) au Royaume-Uni. Bien que des mutations génétiques sont à prévoir avec les virus, certaines d'entre elles peuvent avoir de graves conséquences cliniques et sanitaires. Les variants viraux dont il est prouvé que les mutations affectent soit la transmissibilité (propagation), la virulence (gravité de la maladie),

l'efficacité vaccinale ou thérapeutique ou l'analyse diagnostique sont classés comme étant des variants préoccupants (VP). L'expertise et la capacité de SPO en matière de génomique nous ont permis d'être les premiers à confirmer la présence du VP Alpha en Amérique du Nord le 26 décembre 2020. En janvier 2021, SPO a élaboré des méthodes d'analyse pour le dépistage des principales mutations associées aux variants préoccupants. En février, l'Ontario a été le premier territoire en Amérique du Nord à entreprendre le dépistage de tous les échantillons positifs pour la COVID-19 admissibles afin de procurer des outils pour comprendre la possibilité que ces variants augmentent la transmissibilité du virus ou causent une maladie plus grave.

Devant l'inquiétude croissante engendrée par l'émergence des variants préoccupants, SPO a été désignée pour coordonner les efforts de dépistage des variants et de séquençage du génome en Ontario. En conséquence, nous avons accru nos activités d'analyse à l'interne ainsi que nos activités dans le domaine de la génomique, grâce au financement du ministère de la Santé. En collaboration avec Santé Ontario et le réseau de dépistage de la COVID-19 de l'Ontario, SPO a mis sur pied le Réseau génomique COVID-19 de l'Ontario (RGCO) et coordonne les activités de séquençage du génome avec le gouvernement, la santé publique et d'autres partenaires. En tant qu'organisation qui réunit l'expertise de laboratoire et l'intervention en santé publique, SPO se trouve dans une situation unique pour diriger la surveillance des variants préoccupants en Ontario.

Pour guider la réponse sanitaire au niveau local et provincial, SPO a élaboré [plusieurs outils de visualisation de données](#) et [rapports épidémiologiques](#), qui sont mis à jour chaque semaine, résument les données génomiques et fournissent de l'information sur les variants préoccupants actuellement en circulation en Ontario ainsi que sur d'autres variants. SPO a collaboré à l'élaboration et à la diffusion de lignes directrices provisoires pour la gestion des cas de VP et de leurs contacts, soit les [Lignes directrices provisoires sur la prévention et le contrôle des variants préoccupants du SRAS-CoV-2 à l'intention des lieux de soins de santé du Comité consultatif provincial des maladies infectieuses \(CCPMI\)](#), et à la définition actualisée de cas de COVID-19 pour la considération des VP et de la réinfection. Nous avons organisé deux séances de [formation scientifique](#) pour renseigner les professionnels de la santé sur le rôle des VP dans la pandémie de COVID-19, les méthodes de dépistage et d'analyse des VP et les mesures de contrôle et de prévention des infections utiles avec les VP.

L'expertise scientifique et technique de SPO a facilité la prise en charge de cas et d'éclosions de variants préoccupants, comme celle qui est survenue dans un complexe d'appartements de North Bay et celle qui s'est déclarée dans un foyer de soins de longue durée de Barrie. Durant ces éclosions, nous avons procédé à une rapide évaluation des mesures de santé publique instaurée pour contrer le variant Alpha et nous avons mené de multiples consultations auprès des bureaux de santé respectifs sur les solutions fondées sur des données probantes pour la mise en place de mesures sanitaires renforcées pour les cas, les contacts et les éclosions. SPO a offert un soutien coordonné et rapide ainsi que des conseils sur la gestion des éclosions, le dépistage des résidents, les mesures de PCI, les analyses de laboratoire et les enquêtes environnementales. Conjointement avec le Centre de collaboration nationale en santé environnementale, nous avons élaboré un mode d'évaluation et des stratégies d'enquête pour les éclosions se produisant dans des résidences à logements multiples.

En collaboration avec nos partenaires des laboratoires et des universités, notamment la *ONCoV Genomics Rapid Response Coalition*, la *Ontario COVID-19 Science Advisory Table*, le Réseau canadien des laboratoires de santé publique et le Laboratoire national de microbiologie, SPO fait progresser la science et la surveillance des variations génétiques, un travail qui prendra de plus en plus d'importance pour les changements survenant dans la propagation du virus, les méthodes d'analyse de laboratoire et les mesures de santé publique.

SURVEILLANCE DU PROGRAMME DE VACCINATION

SPO est responsable des activités de surveillance de l'innocuité des vaccins contre la COVID-19 en Ontario. Cela signifie entre autres soutenir les bureaux de santé publique, résumer les données concernant les [Manifestations cliniques inhabituelles \(MCI\) à la suite d'une immunisation contre la COVID-19 en Ontario](#) dans un rapport hebdomadaire, faire rapport au Système canadien de surveillance des effets secondaires suivant l'immunisation de l'Agence de la santé publique du Canada, et participer à un réseau national sur l'innocuité vaccinale pour surveiller l'innocuité, déceler les signes d'alerte et intervenir au moyen d'actions précises (p. ex., surveillance renforcée à la suite de l'avis concernant l'innocuité du vaccin d'AstraZeneca). SPO surveille et produit des rapports sur la [vaccination contre la COVID-19](#) et examine l'évolution de la couverture vaccinale. Pour venir en aide aux bureaux de santé publique, SPO a mis en place des ressources pour faciliter la déclaration des MCI dans la solution de gestion des cas et des contacts (GCC) et a répondu aux questions de nature scientifique et technique concernant l'utilisation des vaccins contre la COVID-19 et la prise en charge des MCI. De plus, elle fournit du contenu et examine les documents relatifs au programme de vaccination qui sont publiés par le ministère de la Santé.

ÉTUDE DES CORRÉLATIONS ENTRE LA COVID-19 ET D'AUTRES MENACES SANITAIRES

Nos experts en matière de maladies chroniques et d'équité en santé se penchent sur les répercussions pour la santé des corrélations entre la COVID-19 et d'autres enjeux de santé publique. L'un des exemples de ce travail consiste en la création du [Occupational Exposure to COVID-19 Risk Tool](#) (en anglais), une plateforme interactive de visualisation de données qui étudie le fardeau du risque d'exposition à la COVID-19 chez les travailleurs canadiens. Cet outil fournit des données sur la répartition sociodémographique et la distribution des caractéristiques professionnelles pour différentes professions et industries (p. ex., la proximité physique d'autres personnes et la fréquence d'exposition aux maladies infectieuses) dans les provinces canadiennes et les régions sanitaires, et peut servir à orienter la conception de politiques et d'interventions équitables visant à atténuer les inégalités sur le plan de l'exposition professionnelle à la COVID-19. En Ontario, à la suite d'une demande spécifique du Groupe d'étude sur la distribution des vaccins contre la COVID-19, cet outil a été utilisé pour élaborer le plan de riposte à la COVID-19 et de distribution des vaccins en fournissant au gouvernement et aux bureaux de santé publique des données sur d'importants facteurs de stratification sectoriels (p. ex., désignation de travail essentiel, aptitude au télétravail). Cet outil est par ailleurs cité dans le document du ministère de la Santé intitulé *COVID-19 : Document d'orientation sur la priorisation des travailleurs de la santé en matière de vaccination contre la COVID-19*.

L'infection à la COVID-19 a eu des conséquences disproportionnées pour les adultes plus âgés et les résidents des quartiers urbains racialisés et défavorisés de l'Ontario. Par l'entremise de notre participation à la *COVID-19 Science Advisory Table*, nous avons soutenu la création d'un dossier scientifique intitulé [*A Strategy for the Mass Distribution of COVID-19 Vaccines in Ontario Based on Age and Neighbourhood*](#) (en anglais) Comparativement à une stratégie de vaccination basée sur l'âge uniquement, la priorisation et la mise en œuvre d'un plan ontarien de distribution des vaccins basé à la fois sur l'âge et le quartier de résidence, optimisent la prévention des décès et de la morbidité à long terme, en plus d'être le moyen le plus efficace pour maintenir la capacité du système de santé en réduisant les hospitalisations et les admissions aux soins intensifs motivées par la COVID-19. Cette stratégie adoptée et instaurée par le gouvernement s'est révélée utile pour réduire les gradients d'inégalité en matière de couverture vaccinale.

En juin 2020, nous avons publié un [commentaire](#) dans une revue de santé publique canadienne proposant un examen fondé sur des faits au sujet des considérations et des répercussions des mesures réglementaires régissant l'accès aux boissons alcoolisées durant une crise de santé publique. Suite à l'intérêt suscité par le commentaire, nous pilotons actuellement une étude ayant pour objectif de suivre les modifications des politiques en matière d'alcool et de cannabis au Canada durant la pandémie de COVID-19 et nous relierons ces données aux données sur les ventes au détail d'alcool et de cannabis par habitant pour examiner les liens qui existent entre les approches gouvernementales du contrôle des drogues et les modifications au niveau de la vente de substances.

SPO a diffusé deux examens rapides sur les méfaits liés à la toxicomanie durant la pandémie de COVID-19. [L'un de ces examens](#) portait sur les méfaits et les facteurs de risque liés à la toxicomanie et leur incidence sur les mesures appliquées pour réduire ces risques et d'autres effets néfastes sur la santé durant la pandémie. Le [deuxième examen](#) traitait de l'adaptation des stratégies mises de l'avant durant la pandémie pour atténuer le risque de méfaits liés à la consommation de substances, en insistant sur la nécessité constante de réduire les méfaits et d'offrir des services thérapeutiques aux consommateurs de drogues. Nous nous sommes également associés au *Ontario Drug Policy Research Network* (ODPRN) et au Bureau du coroner en chef (BCC) pour publier en novembre 2020 un [rapport sur la surveillance des décès causés par les opioïdes](#) (en anglais seulement), mettre régulièrement à jour notre [outil interactif sur les opioïdes](#) et poursuivre notre travail avec nos partenaires pour trouver des moyens novateurs et axés sur la participation de la communauté pour présenter des données sur les autres décès liés à la consommation de substances.

SPO faisait partie d'une équipe de professionnels en santé publique chargée d'examiner les conséquences imprévues de mesures communautaires de santé publique liées à la COVID-19 sur différents groupes de la population. SPO a dirigé l'enquête sur l'impact de ces mesures sur les enfants et les familles et a publié ses observations dans deux [examens rapides](#). Ces observations ont été transmises à plusieurs réseaux et présentées au *Healthy Growth and Development Evidence Network* et au *Sick Kids Social Paediatrics Interest Group*. Pour orienter les préparatifs du retour à l'école de l'automne, SPO a publié un rapport faisant la promotion d'approches et d'activités scolaires en vue d'aider les enfants qui ont vécu des traumatismes durant la pandémie à se sentir en sécurité et à obtenir du soutien.

Réponse aux besoins de nos intervenants

CONSEILS ET ASSISTANCE TECHNIQUES

SPO a modifié ses priorités habituelles afin de satisfaire aux besoins des clients qui devaient assumer des responsabilités liées à la pandémie, répondant ainsi au cours de l'année à plus de 4800 demandes d'assistance en lien avec la COVID-19 de la part des principaux intervenants. La majorité de ces demandes provenaient du ministère de la Santé et des bureaux de santé publique et consistaient pour le personnel de SPO à offrir des consultations scientifiques et techniques, examiner les documents des clients, contribuer aux activités de surveillance et élaborer de nouveaux produits d'information.

Dans le but de permettre aux bureaux de santé publique d'accéder aux renseignements les plus récents au même endroit, SPO a lancé un bulletin hebdomadaire de ressources et de questions par l'entremise d'un courriel au réseau envoyé conjointement avec le ministère de la Santé. Ce courriel fournissait des réponses aux questions reçues du terrain au cours de la semaine précédente, ainsi qu'une liste des ressources disponibles.

PROGRAMMES DE FORMATION ET D'ÉDUCATION CONTINUE POUR LES PROFESSIONNELS DE LA SANTÉ, LES FOURNISSEURS DE SOINS DE SANTÉ, LES SCIENTIFIQUES ET LES STRATÈGES

Au cours d'une année donnée, nous proposons aux professionnels de la santé, aux fournisseurs de soins de santé, aux scientifiques et aux stratèges des programmes dynamiques d'éducation continue et de formation qui sont offerts dans différents formats, soit des cours en personne, des webinaires et des modules d'apprentissage en ligne. Au début de la pandémie de COVID-19, nous avons interrompu temporairement les séances de formation agréées de notre programme de formation médicale continue (FMC) (Séance de formation, Formation en microbiologie et Club de lecture), pour adopter de nouvelles façons d'offrir en toute sécurité des activités éducatives pertinentes et importantes aux clients et aux intervenants. Durant cette période d'interruption, SPO a répondu aux besoins émergents de formation sur la COVID-19 du secteur en adaptant ses activités de manière à offrir 57 webinaires éducatifs auxquels ont participé plus de 10 500 personnes. Ces webinaires, présentés principalement par des experts en prévention et contrôle des infections, portaient principalement sur l'équipement de protection individuelle, le nettoyage de l'environnement et le regroupement en cohorte pour les foyers de soins de longue durée, les maisons de retraite et les lieux d'hébergement collectif. La programmation habituelle des séances de formation de SPO a repris virtuellement en septembre 2020. Durant le reste de l'année, nous avons organisé 18 séances de formation et trois séminaires sur la santé professionnelle et environnementale auxquels ont pris part plus de 6000 personnes.

Nos [modules de formation en ligne](#), qui sont offerts sur demande aux intervenants, constituent l'une des ressources les plus fréquemment consultées sur le site Web de SPO. En 2020-2021, plus de 398 000 cours de nos modules de formation en ligne ont été suivis, ce qui constitue une augmentation de 200 % par rapport aux 196 000 de 2019-2020. En septembre 2020, nous avons lancé des modules de formation en ligne afin de répondre aux [préoccupations en matière de prévention et de contrôle des infections dans les foyers de soins de longue durée et les maisons de retraite](#) exprimées par le personnel

clinique et non clinique, les membres de la famille et les aidants, ainsi que les inspecteurs. Depuis son lancement, cette formation a été consultée plus de 10 000 fois.

PRODUITS D'INFORMATION

L'élaboration de produits d'information pour nos intervenants a constitué une contribution fondamentale de SPO à la riposte de la province à la COVID-19. En réponse aux demandes des clients, SPO a presque décuplé sa production en 2020-2021 pour atteindre 1427 nouveaux produits d'information par comparaison à 148 en 2019-2020.

En raison du besoin de ressources liées à la COVID-19 et de ressources de dépistage, notre site Web a fait l'objet d'un nombre sans précédent de consultations en 2020-2021. Nous avons en effet dénombré au-delà de 12,8 millions de visites de notre site Web, parmi lesquelles 9 millions étaient des visites uniques, par comparaison à 3,2 millions de visiteurs l'année précédente. La [page sur les résultats d'analyse de nos services de laboratoire](#), l'[outil de surveillance des données sur la COVID-19 en Ontario](#) décrit précédemment et notre [page principale sur la COVID-19](#) sont les pages les plus consultées. En 2020-2021, nos produits ont été téléchargés plus de 1,57 million de fois comparativement à 400 000 fois en 2019-2020. L'[outil de surveillance des données sur la COVID-19 en Ontario](#) a été consulté près de 2,8 millions de fois.

En tirant profit de nouvelles technologies et d'outils et produits numériques novateurs, nous continuons à explorer les façons de partager l'information avec nos clients et nos intervenants afin de les aider à prendre des décisions fondées sur des données probantes. En mettant à leur disposition des renseignements plus significatifs, pertinents et opportuns, nous permettons aux particuliers, aux organisations, aux communautés et aux gouvernements de prendre des mesures efficaces, efficientes et éclairées pour améliorer la prévention, la détection, la maîtrise et le contrôle des maladies.

SOUTIEN AUX LABORATOIRES CLIENTS

Le rôle crucial des analyses diagnostiques pour la COVID-19 et leur volume élevé motivé par la riposte provinciale à la pandémie se sont traduits pour les laboratoires de SPO par un nombre sans précédent de demandes d'assistance de la part de professionnels de la santé souhaitant obtenir des analyses et de l'information en matière de dépistage. Nous avons produit des lignes directrices et des ressources de formation pour faciliter et améliorer le dépistage de la COVID-19, incluant les fiches de données et les formulaires de réquisition de test de dépistage de la COVID, Lababstracts, qui comprend un guide et un webinaire pour enseigner aux cliniciens comment remplir le formulaire de réquisition ainsi que des documents d'information sur le prélèvement d'échantillons.

Le centre de service à la clientèle des laboratoires de SPO, qui sert principalement les cliniciens qui requièrent des analyses pour leurs patients, a répondu à près de 120 000 demandes de données ou de soutien technique ou scientifique de la part de ses clients et intervenants. Les représentants du service à la clientèle de SPO ont répondu entre autres à des demandes au sujet de résultats d'analyse, d'interprétation clinique des résultats, de renseignements de laboratoire généraux, d'inscription des clients dans note base de données et d'acheminement d'échantillons. Pour satisfaire à la demande et fournir une réponse rapide aux questions urgentes, nous avons mis en place un menu pour les appels

entrants qui propose des réponses aux questions les plus fréquentes sur les tests de laboratoire. De nombreux appelants trouvent ainsi des réponses à leurs questions dans les renseignements enregistrés de sorte qu'ils n'ont pas besoin d'une assistance personnalisée.

RESSOURCES PUBLIQUES

Pour soutenir nos partenaires qui offrent des services directs au public, nous avons créé une [page de ressources multilingues sur la COVID-19](#) qui contient des feuilles de renseignements en plus de 20 langues pour expliquer différents termes et diverses mesures de prévention ainsi que des renseignements sur la COVID-19 dans un format très accessible au grand public. Les bureaux de santé publique orientent les clients vers ces ressources, qui sont aussi offertes sur le site Web sur la COVID-19 du ministère de la Santé. La [page de ressources multilingues sur la COVID-19](#) a été consultée plus de 547 000 fois en 2020-2021.

Devant l'importance accrue des tests de laboratoire et l'intérêt grandissant qu'ils suscitent, nous avons créé à l'intention d'un large éventail d'intervenants des ressources traitant du travail des laboratoires, de la façon dont sont effectuées les analyses, du rôle du dépistage dans la lutte contre la pandémie ainsi que de la mutation virale et des virus préoccupants et d'intérêt.

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS DU PUBLIC ET DES MÉDIAS

SPO a reçu et traité plus de 13 000 demandes de renseignements en 2020-2021. Outre l'augmentation du nombre de demandes, la provenance des intervenants s'adressant à SPO s'est également élargie par rapport aux années antérieures. Nous avons en effet reçu de nombreuses demandes de renseignements de la part du public, d'employeurs des secteurs privé et sans but lucratif et d'associations et de collèges professionnels, soit des particuliers ou des groupes qui ne s'adressent habituellement pas directement à SPO. Leurs demandes portaient sur divers sujets, notamment : préoccupations liées au milieu de travail, conseils concernant la prévention et le contrôle des infections, conseils de voyage, emplacement des centres de dépistage, accès aux résultats de test, lignes directrices sur la vaccination, préoccupations liées au milieu scolaire, conseils aux employeurs et offres de bénévolat. Nous avons aussi reçu au-delà de 1800 demandes de renseignements de la part des médias, ce qui représente une augmentation notable par rapport aux années précédentes.

Poursuite des activités non liées à la pandémie

La nécessité de surveiller, protéger et promouvoir la santé des Ontariennes et des Ontariens est plus forte que jamais. Tout au long de cette année, bien que nous ayons dû affecter des ressources à la lutte contre la COVID-19, SPO a poursuivi nombre de ses principales activités habituelles, comme l'indique la section ci-après intitulée [Rapport sur les résultats et le rendement de 2020-2021](#).

À titre de service provincial de laboratoires de santé publique, nous continuons à effectuer les analyses de laboratoire essentielles (tuberculose, infections transmises sexuellement, etc.), assurant ainsi la livraison de diagnostics précis et rapides pour appuyer les activités cliniques et sanitaires. Nous continuons d'étudier, de générer des données probantes et d'évaluer l'incidence des risques environnementaux pour la santé, les maladies chroniques, la salubrité des aliments et la consommation

de substances afin d'aider les Ontariennes et les Ontariens à mener des vies plus saines. Nous soutenons nos clients et les intervenants de l'Ontario dans leurs activités extérieures à la lutte contre la COVID-19. Nous nous sommes par exemple associés à Action Cancer Ontario pour produire un rapport sur les décès liés au tabac et à l'alcool.

De plus, SPO a continué à procurer des conseils scientifiques et techniques ainsi que du soutien aux programmes de surveillance des maladies à transmission vectorielle des bureaux de santé publique. Pour favoriser la surveillance permanente de la maladie de Lyme dans le contexte des mesures sanitaires et des restrictions motivées par la pandémie de COVID-19, SPO a soutenu l'utilisation du programme [eTick](#) mis sur pied par l'Université Bishop's. Le public peut rapidement identifier les tiques en soumettant une photo sur [eTick](#); les bureaux de santé publique utilisent ensuite ces données pour prioriser les secteurs où surveiller activement la présence de tiques (traînage des tiques) afin de confirmer l'apparition de tiques à pattes noires dans de nouveaux emplacements. Deux nouvelles zones estimées comme étant à risque, dont l'une étant la première zone à risque identifiée dans cette région, ont été incluses au nombre des [Cartes des zones considérées à risque pour la maladie de Lyme en Ontario en 2021](#). Cette carte est utilisée pour informer les professionnels en santé publique, les cliniciens et la population au sujet des tiques à pattes noires ainsi que pour faciliter les enquêtes sur les cas et fournir de l'information générale sur les tiques et le risque de contracter la maladie de Lyme.

Les Snapshots de SPO sont une collection de tableaux de bord interactifs sous forme de cartes qui permettent aux bureaux de santé publique de planifier la prestation de leurs programmes et services en fonction des données locales. SPO a diffusé deux nouveaux Snapshots cette année, l'un sur [l'incidence et la prévalence des maladies chroniques](#) (incluant l'asthme, la maladie pulmonaire obstructive chronique, le diabète et l'hypertension) et l'autre sur [la nocivité des stimulants](#) qui comprend des indicateurs de la mortalité imputable aux divers médicaments stimulants (p. ex., méthamphétamines, cocaïne).

SPO a également mené de nombreuses consultations et analyses pour évaluer les recommandations du rapport présenté par le Groupe d'étude sur la santé environnementale de l'Ontario sur les préoccupations en matière de soins de santé des Ontariennes et des Ontariens atteints des troubles suivants : encéphalomyélite myalgique ou syndrome de fatigue chronique, fibromyalgie, hypersensibilité environnementale ou polysensibilité chimique. Notre rapport, qui sera présenté au début de l'année 2021-2022, comprend une évaluation des recommandations du groupe de travail et dégage des solutions susceptibles de profiter directement aux Ontariennes et Ontariens aux prises avec ces maladies.

Regard vers l'avenir

SPO a présenté cette année une version actualisée du [plan stratégique 2020-2023](#) qui soutiendra l'organisation dans son engagement à protéger et promouvoir la santé de la population ontarienne et à réduire les inégalités en matière de santé durant ses activités régulières ainsi qu'au cours de crises sanitaires, incluant la pandémie de COVID-19. Le nouveau plan stratégique renouvelle la mission, la vision, le mandat et les valeurs qui sont énoncés dans notre plan stratégique 2014-2019 et définit de

nouveaux objectifs en prolongeant les cinq orientations stratégiques existantes. Parmi les importantes mises à jour du plan stratégique de 2020-2023, mentionnons les objectifs précis liés à lutte contre la pandémie et à la reprise post-pandémique ainsi que la modernisation de la santé publique; un engagement envers l'amélioration des données de laboratoire, de la science et de la pratique, incluant la génomique; un intérêt renouvelé pour lutter contre les iniquités en santé et trouver des occasions d'engagement significatif avec les communautés et les organisations autochtones; et un engagement envers l'augmentation de la diversité et de l'inclusion au sein de SPO.

Au fur et à mesure que la pandémie et la riposte pandémique évolueront, nous continuerons d'appuyer la province et nos clients, et de fournir des produits et des services pour répondre aux besoins de nos intervenants. SPO contribuera aux prochaines étapes de la riposte à la pandémie et de la reprise post-pandémique à mesure que la dynamique de l'éclosion changera dans le contexte des taux accrus de vaccination et de la mise en œuvre du Plan d'action pour le déconfinement de l'Ontario. Nous miserons sur les leçons apprises durant la pandémie pour améliorer nos méthodes de préparation aux menaces futures pour la santé publique. Alors que l'Ontario passe de la riposte à la pandémie à la reprise post-pandémique, nous sommes impatients de nous polariser de nouveau sur l'ensemble des problèmes de santé qui affectent la population ontarienne.

Rapport sur les résultats et le rendement de 2020-2021

Le rendement d'organismes de santé publique comme SPO est souvent difficile à décrire au moyen de méthodes quantitatives uniquement. Les résultats escomptés de nos activités, qui consistent à protéger et favoriser la santé et la sécurité de la population ontarienne sont particulièrement difficiles à mesurer. Nous reconnaissons aussi que SPO n'a pas le plein contrôle sur ces résultats en raison des nombreux facteurs qui contribuent à la santé et à la sécurité de la population ontarienne, comme les services de santé, le logement, le transport et l'éducation.

Dans les pages qui suivent, nous avons analysé notre rendement opérationnel en nous concentrant sur nos résultats opérationnels, y compris notre rendement par rapport aux normes applicables de l'industrie et aux cibles établies dans notre plan d'activités annuel.

Il importe de souligner que la pandémie de COVID-19 n'était pas prévue au moment de rédiger le plan d'activités annuel de 2020-2021. Cependant, étant donné la nature du travail de SPO, nous sommes toujours conscients de la possibilité d'une crise majeure ou de circonstances urgentes. Nous avons en conséquence inclus le paragraphe suivant dans le plan d'activités annuel de 2020-2021 :

« Compte tenu des initiatives prioritaires et des principales activités décrites, il importe de souligner que la souplesse est essentielle étant donné le rôle clé de SPO en matière d'incidents de santé publique et d'interventions d'urgence. Dans l'éventualité d'une crise majeure ou de circonstances urgentes, et si cela semble approprié après consultation avec le médecin hygiéniste en chef, nous retarderons ou reporterons certains produits, services et autres activités afin de consacrer au besoin notre attention et notre expertise au soutien du ministère de la Santé, du médecin hygiéniste en chef, des bureaux de santé publique et des autres partenaires en fonction des circonstances émergentes. »

L'ampleur et la durée de la participation de SPO à la riposte de l'Ontario à la COVID-19 ont entravé notre capacité à réaliser certains des projets prioritaires figurant dans notre plan d'activités annuel pour 2020-2021. Tous les reports d'initiatives prioritaires en fin d'exercice résultent de la pandémie. Les délais ont surtout changé en raison du redéploiement de personnel de SPO exigé par le travail de lutte contre la pandémie de COVID-19 ou des contraintes de capacité de nos clients.

SPO continue d'étudier de nouvelles mesures d'évaluation de rendement qui raffineront notre façon d'évaluer et de rendre compte du rendement en termes d'impacts, de valeurs et de résultats. Conformément aux exigences énoncées dans les documents intitulés *Directive concernant les organismes et les nominations* et *Guide to Developing Annual Reports for Provincial Agencies*, nous continuons d'envisager d'autres mesures de rendement fondées sur les résultats, mais nous n'avons pas pu réaliser de progrès notables en ce sens cette année en raison des exigences liées à la pandémie de COVID-19.

Statut des initiatives prioritaires des plans d'activités annuels de 2020 à 2023 pour les principaux secteurs d'activités, au 31 mars 2021

Laboratoire de Santé publique Ontario

Initiative prioritaire	Terminée	Pluriannuelle : sur la bonne voie	Reportée ¹
Continuer de collaborer étroitement avec le ministère de la Santé afin d'optimiser la qualité, la valeur et l'efficacité du système de laboratoires et de santé publique.		✓	
Continuer d'améliorer les modèles de prestation, la valeur et l'utilisation des services, ainsi que l'utilisation efficace des données et des outils informatiques.		✓	
Accroître les capacités de bio-informatique et de génomique microbienne de la santé publique afin d'assurer la réalisation, dans les laboratoires de santé publique, d'analyses précises et en temps opportun qui favorisent la détection des éclosions et l'intervention, et accroître la capacité de surveillance et de compréhension de la résistance antimicrobienne en Ontario.		✓	
Améliorer notre capacité à identifier et à repérer rapidement les nouveaux pathogènes au moyen de préparatifs, de techniques de dépistage innovantes et d'une capacité accrue de surveillance en laboratoire.		✓	
Étudier des technologies et des méthodes de laboratoire alternatives pour l'identification et la caractérisation des pathogènes de santé publique et prioritaires, y compris les tests moléculaires, la génomique, le test de la goutte de sang séché, les tests au chevet du patient et les autres lieux pour la prestation de tests dans le but d'améliorer les interventions cliniques et de santé publique.		✓	

Initiative prioritaire	Terminée	Pluriannuelle : sur la bonne voie	Reportée ¹
Collaborer avec d'autres organisations gouvernementales, scientifiques et sanitaires, notamment le ministère de la Santé, les bureaux de santé publique et les cliniciens et laboratoires partenaires, l' <i>Ontario HIV Epidemiology and Surveillance Initiative</i> (OHESI) et l'Institut Vecteur, pour élaborer des données intégrées et être en mesure de gérer les priorités de santé publique, notamment le VIH, l'hépatite C, la maladie de Lyme, l'influenza et les menaces émergentes.		✓	
Moderniser le système de demandes d'analyses et de production de rapports en raffinant le système d'information des laboratoires de SPO afin de pouvoir accepter les commandes électroniques des clients et des fournisseurs ontariens et d'améliorer la transmission électronique des résultats des tests effectués par les laboratoires de SPO.		✓	
Continuer d'améliorer et d'offrir de l'éducation, de la capacité et des outils de santé publique et de référence en microbiologie pour la province.		✓	
Achever le déménagement des services de laboratoire de London au nouveau pôle de SPO situé dans le sud-ouest de l'Ontario.	✓		
Continuer de préparer l'aménagement du Centre de soutien opérationnel et biobanque basé à Toronto et la mise hors service connexe du complexe de Resources Road.		✓	

Maladies transmissibles, préparation aux situations d'urgence et intervention en cas d'urgence (MTPSUICU)

Initiative prioritaire	Terminée	Pluriannuelle : sur la bonne voie	Reportée ¹
Améliorer les ressources, méthodes et outils de surveillance de l'innocuité des vaccins et de la couverture vaccinale afin d'appuyer les besoins changeants des parties prenantes des bureaux de santé publique et du système de santé pour orienter l'évaluation et la surveillance continue des programmes de vaccination en Ontario.	✓		
Fournir une surveillance accrue des nouveaux vecteurs (tiques et moustiques) faisant leur apparition en Ontario, y compris en offrant aux bureaux de santé publique une formation sur la surveillance des maladies à transmission vectorielle émergentes.			✓
Adapter la surveillance des maladies entériques et la gestion de cas recommandée en réponse aux techniques de laboratoire changeantes en Ontario, notamment les tests diagnostiques ne requérant pas de culture et le séquençage du génome entier, et fournir des directives supplémentaires aux bureaux de santé selon les besoins.		✓	
Poursuivre l'élaboration de méthodes analytiques d'amélioration de notre compréhension des facteurs de risque de maladies transmissibles multiples, appelées syndémies, au sein de la population ontarienne.			✓
Surveiller le virus de l'influenza et créer des ressources, des outils et des méthodes rapides pour soutenir et orienter les interventions provinciales.	✓		
Maintenir notre collaboration avec le ministère de la Santé, l' <i>Ontario HIV Treatment Network (OHTN)</i> et l'Agence de santé publique du Canada en vue de favoriser une surveillance et une analyse régulières et accrues du VIH pour la province.			✓
Favoriser le renforcement des capacités en matière de préparation aux urgences de santé publique.		✓	

Contrôle et prévention des infections (PCI)

Initiative prioritaire	Terminée	Pluriannuelle : sur la bonne voie	Reportée ¹
Accroître la capacité des clients et des parties prenantes de réagir aux défis sur le plan de la prévention et du contrôle des infections en misant sur la science de l'application et de la mobilisation des connaissances, comme la diffusion de documents sur les pratiques exemplaires par l'entremise de réseaux et de communautés de pratique existants, en consultation avec les intervenants de première ligne.	✓		
Évaluer l'utilisation d'antimicrobiens et ses conséquences dans les milieux de soins communautaires, et élaborer un moyen de mise en œuvre pour aider les organisations de soins de santé à se conformer aux normes actuelles en matière de gestion des antimicrobiens.			✓
Continuer d'appuyer la stratégie de l'Ontario en matière de résistance antimicrobienne en collaboration avec le ministère de la Santé et les partenaires provinciaux et fédéraux.			✓
Soutenir la surveillance de l'utilisation des antimicrobiens, de la résistance aux antimicrobiens et des infections nosocomiales dans les hôpitaux ontariens (p. ex., entérobactéries productrices de carbapénémases, <i>Clostridium difficile</i>), en collaboration avec des partenaires et des hôpitaux de la province.			✓
Élaborer et instaurer une approche pour favoriser la pérennité et la mobilisation du programme ontarien de gestion des infections des voies urinaires dans les foyers de soins de longue durée de l'Ontario.			✓
Élaborer et appuyer la mise en œuvre d'un programme actualisé d'hygiène des mains, fondé sur le document sur les pratiques du CCPMI-PCI et la consultation des parties prenantes.			✓

Initiative prioritaire	Terminée	Pluriannuelle : sur la bonne voie	Reportée ¹
Diffuser et favoriser l'instauration et l'application de documents de pratiques exemplaires en matière de prévention de la dermatite de contact professionnelle au moyen de consultations ciblées auprès des associations professionnelles et des intervenants de première ligne.			✓
En collaboration avec le CCPMI-PCI, achever l'élaboration et la diffusion de documents sur les pratiques exemplaires de prévention et de contrôle des infections dans les centres d'hémodialyse.			✓

Santé environnementale et santé au travail (SEST)

Initiative prioritaire	Terminée	Pluriannuelle : sur la bonne voie	Reportée ¹
Continuer à trouver des possibilités d'expansion et d'amélioration du suivi et de la surveillance de la santé environnementale, et à soutenir les interventions locales.		✓	
Diffuser et favoriser l'instauration et l'application de documents de pratiques exemplaires en matière de prévention de la dermatite de contact professionnelle au moyen de consultations ciblées auprès des associations professionnelles et des intervenants de première ligne.			✓

Promotion de la santé et prévention des maladies chroniques et des traumatismes (PSPMCT)

Initiative prioritaire	Terminée	Pluriannuelle : sur la bonne voie	Reportée ¹
Offrir une expertise scientifique et technique sur les mesures prises par la province dans le dossier des opioïdes, de la légalisation du cannabis et de la dépendance au tabac (tabagisme et vapotage) au médecin hygiéniste en chef, au ministère de la Santé, aux bureaux de santé publique et à d'autres parties prenantes.	✓		
Continuer de réagir aux nouvelles orientations signalées dans le cadre de la vérification provinciale des activités de prévention des maladies chroniques et de promotion de la santé de 2017.	✓		
Transmettre et diffuser les résultats de l'évaluation du Programme d'action communautaire Enfants en santé (ACES).			✓
Continuer, sur demande, de collaborer à titre de partenaire à la production de données sur la santé des Autochtones.	✓		

Échange de connaissances

Initiative prioritaire	Terminée	Pluriannuelle : sur la bonne voie	Reportée ¹
Étudier les possibilités de remodeler le programme de Projets locaux et le RSBP en vue de favoriser la modernisation de la santé publique et d'appuyer les futurs bureaux de santé publique régionaux.			✓

Informatique

Initiative prioritaire	Terminée	Pluriannuelle : sur la bonne voie	Reportée ¹
Appuyer la modernisation de la santé publique en fournissant des ressources centralisées pour la gestion de l'information et des données ainsi que pour l'évaluation et la surveillance de la santé de la population.			✓
Repérer et évaluer des méthodes et des outils ou applications dans les domaines de la science des données et de l'intelligence artificielle en vue de leur utilisation en santé publique. Chercher des occasions de partenariat avec des chefs de file dans ces domaines, le cas échéant.			✓

¹Tous les reports d'initiatives prioritaires en fin d'exercice résultent de la pandémie de COVID-19. Les délais ont changé principalement en raison du redéploiement des membres du personnel de SPO dans le cadre de la lutte contre la pandémie et de contraintes de capacité de nos clients.

Plan d'activités annuel de 2020 à 2023 : engagements volumétriques

Ce tableau indique les activités de base pour lesquelles SPO a établi des cibles volumétriques annuelles pour 2020-2021.

S'il y a lieu, les activités relatives à certains sujets seront guidées au cours de l'année par les priorités établies en fonction des demandes du médecin hygiéniste en chef, des ministères et d'autres clients, de notre analyse des enjeux émergents et des plans de travail. L'année 2020-21 a exigé davantage de souplesse organisationnelle que la plupart des autres années, car SPO a dû adapter ses activités à mesure que la pandémie de COVID-19 évoluait afin de satisfaire aux besoins de la santé publique et du secteur de la santé en général.

Tous les paramètres et objectifs volumétriques annuels servant à évaluer les activités et les services ont été établis avant la pandémie de COVID-19. Étant donné la nature évolutive de la pandémie, SPO ne disposait pas de suffisamment de données pour ajuster significativement les cibles volumétriques et les définitions de ces mesures en cours d'année. Bien qu'elles ne fassent pas partie de nos cibles volumétriques, nous avons inclus des mesures supplémentaires propres aux activités de dépistage de la COVID-19 dans le tableau ci-dessous.

Cibles volumétriques des activités de base

Activités et services de base	Cible annuelle	Chiffres actuels de 2020-2021
Production de données et de connaissances		
Nombre d'analyses de laboratoire réalisées <i>SPO fournit de l'expertise et des services de diagnostic de laboratoire aux bureaux de santé publique de l'Ontario ainsi qu'aux médecins de soins primaires, aux hôpitaux et aux établissements de soins de longue durée. Les activités de santé publique, notamment l'identification des épidémies et le suivi des tendances de la maladie, ainsi que la prise de décisions cliniques comme le diagnostic de troubles de santé, reposent sur des résultats de tests de laboratoire précis.</i>	6,6 millions	Total : 8,15 millions ² Tests non liés à la COVID-19 : 4 637 256 Tests liés à la COVID-19 : 3 511 997 ³

² Le nombre cible de tests de laboratoire annuels a été établi avant la pandémie de COVID-19.

³ Outre les 3 379 413 millions de tests PCR pour le diagnostic de la COVID-19, cela comprend aussi la sérologie (45 231) et les tests dépistage des VP (87 353).

Activités et services de base	Cible annuelle	Chiffres actuels de 2020-2021
Pourcentage d'analyses de laboratoire réalisées dans le délai prévu⁴ <i>La rapidité des analyses de laboratoire permet à la santé publique de réagir plus promptement et de faire en sorte que des événements localisés ne deviennent pas des menaces régionales ou mondiales, et elle favorise des décisions plus rapides qui peuvent se traduire par une prise en charge plus précoce des troubles de santé et de meilleurs résultats de santé.</i>	90 %	98,23 %
Pourcentage d'outils et de rapports de surveillance réguliers et d'outils publiés dans l'échéancier du cycle prévu pour la production de rapports <i>La surveillance sanitaire consiste en la collecte, l'analyse et l'interprétation systématiques et continues de données liées à la santé qui sont requises pour la planification, la mise en œuvre et l'évaluation des pratiques de santé publique. La publication opportune des rapports de surveillance favorise la prise de décisions fondées sur des données probantes et oriente les activités sanitaires des clients et des intervenants de SPO.</i>	90 %	100 %
Nombre de produits axés sur les connaissances publiés sur le site Web de SPO <i>Les produits axés sur les connaissances de SPO contiennent de l'information et des données probantes qui aident les clients et les intervenants dans leurs décisions et guident leurs pratiques. Les types de produits axés sur les connaissances incluent les analyses documentaires, les feuilles de renseignements et les rapports tels que les évaluations de la santé de la population, les évaluations de risque, les analyses de contexte, les rapports d'évaluation ainsi que les rapports de surveillance réguliers et spéciaux.</i>	150	1028
Nombre d'articles publiés dans des revues à comité de lecture d'intérêt pour la santé publique <i>Les publications dans des revues à comité de lecture d'intérêt pour la santé publique fournissent de nouvelles données probantes et des connaissances, entre autres au secteur de la santé publique. Les articles publiés dans ces revues dénotent une grande qualité, conformément aux normes de rigueur, d'originalité et d'autres critères d'évaluation de la qualité.</i>	130	175
Diffusion de données probantes et de connaissances		
Nombre de consultations en ligne (distinctes et totales) des outils analytiques et des données centralisées de SPO <i>L'accès à de l'information et à des données de santé publique fiables, significatives et pertinentes est au cœur des décisions et des activités de la santé publique. Les outils de données centralisés rendent les données de santé publique plus accessibles pour les clients et les intervenants. Nos outils permettent aux utilisateurs de personnaliser les données afin de saisir les besoins locaux et provinciaux, ainsi que d'étayer l'évaluation visant l'amélioration de programmes et les décisions politiques.</i>	base de référence à déterminer	Consultations distinctes : 2 572 547 Consultations totales : 2 891 257

⁴ Cette mesure correspond à l'indicateur 3.4.1 de la fiche de rendement de SPO et inclut les tests de laboratoire suivants pour lesquels une cible a été fixée : tests sérologiques (test sérologique de dépistage de l'hépatite A), tests moléculaires (charge virale de l'hépatite C) et tests de culture (détection de *Neisseria gonorrhoeae* par culture).

Activités et services de base	Cible annuelle	Chiffres actuels de 2020-2021
Nombre de cours d'autoapprentissage en ligne effectués par des clients et des intervenants <i>Tirant profit de la technologie numérique, l'autoapprentissage en ligne met efficacement en œuvre à l'échelle provinciale des programmes éducatifs visant à favoriser le perfectionnement d'une masse critique de praticiens en santé publique compétents en Ontario. Les cours sont accessibles n'importe où, n'importe quand.</i>	base de référence à déterminer	398 853
Nombre de séances de perfectionnement professionnel offertes aux clients et aux intervenants externes <i>La formation professionnelle continue, incluant les séances de formation, séminaires, conférences et ateliers, permet aux praticiens en santé publique de continuer à contribuer de façon efficace au secteur de la santé publique. Ces séances accessibles en personne ou à distance par webinaire constituent un élément central des activités de formation professionnelle continue des bureaux de santé publique et des regroupements professionnels ontariens, offrant la possibilité aux partenaires de se réunir pour échanger des connaissances sur les enjeux sanitaires importants. Cette mesure n'inclut pas les produits d'autoapprentissage tels que les modules de formation en ligne.</i>	80	21 ⁵
Pourcentage de séances de formation professionnelle cotées à au moins 3,5 sur 5 par les clients et les intervenants <i>SPO vise à offrir des séances de formation professionnelle de grande qualité aux clients et aux intervenants dans le but d'accroître les aptitudes, la capacité et les compétences des effectifs de santé ontariens afin de pouvoir faire face aux enjeux de santé publique de demain. Les évaluations fournies par les participants procurent de la rétroaction sur la mesure dans laquelle ces séances ont atteint efficacement les objectifs éducatifs fixés, leur qualité, leur pertinence et leur capacité à satisfaire aux besoins de leurs auditoires cibles.</i>	90 %	100 % ⁵
Réponse aux besoins des clients et des parties prenantes		
Pourcentage d'éclosions multijuridictionnelles liées à des maladies importantes pour la santé publique qui sont traitées en vue d'examen approfondis réalisés dans la journée ouvrable⁶ suivant leur signalement à SPO <i>SPO joue un rôle de coordination de premier plan pour assurer la collaboration et la communication avec les parties prenantes en ce qui a trait aux éclosions de maladies importantes pour la santé publique survenant sur le territoire ontarien. En cas d'éclosion, il est essentiel d'intervenir sans délai pour freiner sa propagation et ainsi limiter le nombre de personnes atteintes, atténuer les risques et empêcher la survenue future d'éclosions similaires.</i>	80 %	100 %

⁵ En raison de la COVID-19, la prestation des séances agréées des activités habituelles de formation médicale continue (FMC) (séance de formation, formation en microbiologie et club de lecture; des activités saisies par cet indicateur) a été interrompue au premier trimestre. Ces mesures indiquent que ces activités ont repris vers la fin du deuxième trimestre. Il faut aussi signaler que les 57 webinaires sur la COVID-19 auxquels ont pris part plus de 10 500 ne sont pas saisis en raison de la définition de cette mesure.

⁶ Pour un sous-groupe de maladies exigeant une intervention urgente de la santé publique, le suivi est effectué dans les 24 heures suivant le signalement à SPO.

Activités et services de base	Cible annuelle	Chiffres actuels de 2020-2021
Pourcentage de manquements en matière de contrôle et de prévention des infections dans des établissements communautaires, qui font l'objet d'une évaluation par SPO en vue d'une enquête dans la journée ouvrable suivant leur signalement à SPO <i>SPO appuie les bureaux de santé publique dans l'investigation de manquements en matière de contrôle et de prévention des infections dans des établissements communautaires tels que cliniques, cabinets médicaux, groupes de santé familiale, centres de santé communautaire et de services personnels. Il est essentiel de traiter sans délai les manquements afin de réduire le risque possible de transmission de maladies infectieuses aux patients, aux clients ou aux travailleurs de la santé, et d'empêcher la survenue future de manquements similaires.</i>	80 %	100 %
Nombre de demandes de données et d'activités de soutien scientifique et technique traitées provenant de clients et d'intervenants <i>Ces activités profitent à nos clients et à nos intervenants, notamment le médecin hygiéniste en chef, le ministère de la Santé, l'Agence de santé publique du Canada, les bureaux de santé publique locaux et les fournisseurs de soins de santé, dans leurs efforts pour protéger la santé des Ontariennes et des Ontariens, planifier et mettre en œuvre des services et des programmes de santé publique et fournir des conseils sur des questions de santé publique. Ces activités comprennent également le soutien scientifique et technique en lien avec les services d'analyses de laboratoire et l'interprétation des résultats. Le nombre de demandes présentées par les clients et les intervenants est influencé par le contexte situationnel, mais également par des facteurs comme les hausses saisonnières de certaines maladies, les nouvelles préoccupations, les épidémies, les urgences sanitaires et l'intérêt accru du public et des autres parties prenantes.</i>	Base de référence à déterminer	Réponse aux demandes de clients et d'intervenants : 62 44 Activités de soutien du centre de service à la clientèle : 119 663

Sommaire de fin d'exercice du tableau de bord trimestriel en matière de rendement de SPO de 2020-2021

Le tableau de bord résume le rendement de SPO quant à son mandat et aux cinq orientations stratégiques du *Plan stratégique 2014-2019 : Action, connaissances et données probantes pour une population ontarienne en santé*. Au moyen de méthodes quantitatives conventionnelles, il offre une évaluation du rendement de SPO par rapport à un ensemble défini d'indicateurs et de mesures du rendement connexes, choisis parce qu'ils devraient être dynamiques sur une base trimestrielle. Un aperçu de chaque indicateur et de ses mesures connexes est également présenté.

	Indicateur	Type	Cible trimestrielle	Moyenne trimestrielle ¹	Progrès annuels ²	T1	T2	T3	T4
OS 1 Fournir l'expertise scientifique et technique pour renforcer le secteur de la santé publique en Ontario et appuyer la concrétisation de ses SD 2 Accélérer la surveillance intégrée de la santé de la population	2.1 Utilisation des outils électroniques de recherche Query								
	2.1.1 Nbre de consultations distinctes de l'outil Query sur les maladies infectieuses	Descriptif	S/O	245	S/O	241	285	225	228
	2.1.2 Nbre de consultations distinctes de l'outil Query sur les infections transmissibles sexuellement	Descriptif	S/O	64	S/)	41	98	42	74
	2.2 Utilisation de l'outil électronique Snapshots								
	2.2.1 Nbre d'indicateurs disponibles	Descriptif	S/O	246	S/O	240	248	248	248
	2.2.2 Pourcentage d'indicateurs à jour 6 mois après la diffusion de l'information	Directionnel	≥ 80 %	100 %	●	100 %	100 %	100 %	100 %
	2.2.3 Nbre de consultations distinctes par des utilisateurs externes	Descriptif	S/O	6635	S/O	5267	5503	8406	7363
	2.3 Disponibilité du système d'information des laboratoires								
	2.3.1 Temps utilisable du Système d'information des laboratoires	Norme de service	99,5 %	98,5 %	⊖	100 %	99,8 %	94,8 %	99,2 %
	3.1 Sensibilité aux demandes des clients								
	3.1.1 Nbre de produits axés sur les connaissances découlant de demandes de clients	Descriptif	S/O	357	S/O	396	328	351	352
	3.1.2 Nbre d'activités de soutien scientifique et technique découlant de la demande d'un client	Descriptif	S/O	1221	S/O	2032	882	1005	965
OS 3 Favoriser la mise en œuvre de politiques, de programmes et de pratiques	3.2 Sensibilité aux demandes urgentes des clients								
	3.2.1 Nbre de demandes urgentes de clients traitées	Descriptif	S/O	158	S/O	413	66	85	66
	3.3 Sensibilité aux clients – Rapidité								
	3.3.1 Pourcentage de produits axés sur les connaissances réalisés dans le délai prévu	Directionnel	95 %	98,4 %	●	99,2 %	98,8 %	97,7 %	97,7 %
	3.3.2 Pourcentage d'activités de soutien scientifique et technique effectuées dans le délai prévu	Directionnel	95 %	98,7 %	●	99,4 %	98,4 %	98,9 %	98,2 %
	3.4 Rendement des laboratoires								
	3.4.1 Pourcentage de tests de laboratoire terminés dans le délai prévu	Directionnel	90 %	98,2 %	●	99,2 %	96,1 %	97,6 %	99,9 %
	3.5 Utilisation du site Web								
	3.5.1 Nbre de consultations par des utilisateurs externes	Directionnel	160 K	3,21 M	●	2,40 M	3,64 M	3,34 M	3,44 M
	3.5.2 Nbre de téléchargements de produits par des utilisateurs externes	Directionnel	50 K	394 K	●	405 K	456 K	411 K	302 K

		Indicateur	Type	Cible trimestrielle	Moyenne trimestrielle ¹	Progrès annuels ²	T1	T2	T3	T4
SD 1 Fournir une expertise scientifique et technique pour renforcer le secteur de la santé publique ontarien et favoriser l'atteinte de ses	OS 4 Faire avancer les connaissances en santé publique	3.5.3 Nbre consultations distinctes par des utilisateurs externes	Directionnel	100 K	2,25 M	●	1,62 M	2,31 M	2,11 M	2,97 M
		3.6 Formations offertes aux clients								
		3.6.1 Nbre de séances de formation offertes aux clients externes	Directionnel	20	5	⊗	0	3	8	10
		Satisfaction des clients à l'égard des séances de formation								
		3.7.1 Pourcentage de séances de formation cotées à au moins 3,5 sur 5 par les clients	Directionnel	90 %	100 %	●	-3	100 %	100 %	100 %
		3.8 Stages d'étudiants								
		3.8.1 Nbre de nouveaux stages d'étudiants	Directionnel	31 ⁴	12	⊗	8	14	15	11
	OS 5 Renforcer SPO en misant sur l'excellence de notre personnel et de nos équipes	3.9 Volumes de tests de laboratoire								
		3.9.1 Nbre de tests de laboratoire effectués	Directionnel	1,65 M	2,01 M	●	1,36 M	2,00 M ⁵	2,35 M	2,44 M
		4.1 Publications du personnel								
		4.1.1 Nbre d'articles publiés dans des revues à comité de lecture d'intérêt pour la santé publique	Directionnel	32 – 35	44	●	47	40	32	56
		4.2 Diffusion des connaissances								
		4.2.1 Pourcentage d'articles à comité de lecture publiés dans des revues prioritaires	Directionnel	75 %	68,6 %	⊗	68,1 %	77,5 %	62,5 %	66,1 %
		4.3 Fonds provenant de tiers								
		4.3.1 Montant des subventions octroyées à des chercheurs de SPO par des organismes de financement	Directionnel	> 400 K\$	539 K\$	●	422 K\$	560 K\$	577 K\$	597 K\$
	OS 6 Renforcer la santé publique ontarienne	4.4 Mentions dans les médias								
		4.4.1 Nbre de mentions dans les médias ⁶	Descriptif	S/O	S/O	S/O	-	-	-	-
		5.1 Efficacité du recrutement								
		5.1.1 Nbre moyen de jours pour doter les postes permanents et temporaires	Directionnel	60	31	●	42	22 ⁷	20 ⁷	38 ⁷
		5.2 Absentéisme du personnel								
		5.2.1 Nbre moyen de jours de congé de maladie payés par employé	Norme de l'industrie	2	1,8	⊗	1,9	2,1	2,0	1,23
		5.3 Roulement du personnel								
		5.3.1 Taux de roulement volontaire et involontaire des employés permanents	Descriptif	S/O	1,42	S/O	1,07	1,32	1,41	1,88
	Fondements et catalyseurs organisationnels	5.4 Titres de compétence et certification du personnel des laboratoires								
		5.4.1 Pourcentage de médecins microbiologistes/microbiologistes cliniciens et de technologies de laboratoire médical possédant les certifications et titres requis ⁸	Norme de l'industrie	100 %	100 %	●	S/O	100 %	S/O	100 %
		6.1 Rendement financier								
		6.1.1 Écarts perçus des dépenses réelles par rapport à celles prévues ⁹	Directionnel	± 1,5 %	S/O	● ¹⁰	-52,3 % (dépassement)	-50,7 % (dépassement)	0 %	0%
		6.2 Plaintes								
		6.2.1 Nbre de plaintes sur les services ou les produits de SPO	Directionnel	≤ 7	8,5	⊗	2	6	13	13
		6.3 Disponibilité des systèmes technologiques de l'organisation								
		6.3.1 Temps utilisable de l'infrastructure de TI générale	Entente de service	99,5 %	99,6 %	●	100 %	99,17 % ¹¹	100 %	99,1 %
		6.4 Évaluation externe de la qualité des laboratoires								

	Indicateur	Type	Cible trimestrielle	Moyenne trimestrielle ¹	Progrès annuels ²	T1	T2	T3	T4
	6.4.1 Résultat annuel général moyen aux tests de vérification de la compétence clinique de l'Institute for Quality Management in Healthcare (IQMH) ⁸	Norme de l'industrie	> 90 %	99,3 %	●	S/O	98,7 %	S/O	99,8 %
	6.4.2 Résultat annuel général aux tests de la Canadian Association for Laboratory Accreditation (CALA) ⁸	Norme de l'industrie	> 70 %	91,7 %	●	S/O	93,2 %	S/O	90,2 %

Remarques :

Légende	
Objectif atteint ou dépassé	●
Objectif manqué de peu	○
Objectif manqué de beaucoup	⊗
Sans objet	S/O
Données non disponibles	N/dis

¹ Les moyennes trimestrielles sont basées sur les données brutes de l'exercice complet.

² Les progrès annuels sont basés sur la moyenne trimestrielle de chaque mesure.

³ Il n'y a eu aucune évaluation, car aucune séance n'a été offerte.

⁴ Cette cible est basée sur le nombre moyen de stages d'étudiants de l'exercice précédent.

⁵ Les volumes de tests pour le T2 de l'exercice 2020-2021 ont été modifiés de 1,99 à 2,00. Le séquençage du génome entier de la COVID-19 et le test PCR pour le dépistage de la COVID-19 de Hamilton utilisant la plateforme Abbott ont été ajoutés après la déclaration des données du T2 de 2020-2021 au bureau de la planification.

⁶ Les services de suivi des médias ont été annulés en raison des restrictions des dépenses imposées par le gouvernement. Pour cette raison, nous n'avons pas de chiffres pour cette mesure.

⁷ Les chiffres incluent l'incidence de l'initiative de volume élevé de recrutement. Le processus d'embauche de nouveaux employés se poursuit en vue d'atteindre la cible de l'initiative de volume élevé de recrutement fixée à 500 nouveaux employés.

⁸ Les indicateurs 5.4 et 6.4 ne sont pas aussi dynamiques sur une base trimestrielle que les autres indicateurs et sont par conséquent rapportés deux fois par année seulement.

⁹ Le dépassement des coûts s'explique principalement par les dépenses liées au dépistage de la COVID-19, qui ne sont pas compensées par les fonds approuvés. La confirmation du financement a été reçue au T3.

¹⁰ Les progrès annuels sont basés sur le cumul du T4.

¹¹ La cible de cette mesure n'a pas été atteinte en raison d'une panne dans l'installation d'hébergement d'une tierce partie. La panne a duré 12 heures pendant lesquelles SPO n'a pas pu avoir accès à Skype pour mener ses activités. Cette panne avait été causée par des modifications apportées par l'opérateur de télécommunications TELUS.

Description des indicateurs actuels

2.1.1 N^{bre} de consultations distinctes de l'outil de recherche Query sur les maladies infectieuses et 2.1.2 N^{bre} de consultations distinctes de l'outil de recherche Query sur les infections transmissibles sexuellement : Nombre total de consultations de l'outil et de personnes accédant à ces outils Web d'examen dynamique des données qui permettent aux utilisateurs d'approfondir leurs recherches et d'examiner des données brutes, par bureau de santé publique et autres critères démographiques, afin d'améliorer la gestion des maladies infectieuses en Ontario.

2.2.1 N^{bre} d'indicateurs dans les Snapshots et 2.2.2 Pourcentage à jour 6 mois après la diffusion de l'information : Mesures de la quantité de contenu et du degré d'actualité de ces indicateurs clés de la santé de la population utilisés pour visualiser les tendances sous forme de tableaux de bord Web interactifs. Les indicateurs sont mis à jour régulièrement à mesure que des données nouvelles ou à jour deviennent disponibles, et de nouveaux indicateurs sont ajoutés au besoin et lorsque les données sont disponibles. **2.2.3 N^{bre} de visites distinctes de l'outil sur les Snapshots par des utilisateurs externes :** Nombre d'utilisateurs distincts qui accèdent à cette documentation au cours d'un trimestre.

2.3.1 Temps utilisable du Système d'information des laboratoires : Mesure de la disponibilité du Système d'information des laboratoires, qui est essentiel aux activités des laboratoires de SPO. Le service est fourni aux termes d'un contrat conclu avec le fournisseur de services du gouvernement provincial.

3.1.1 N^{bre} de produits axés sur les connaissances découlant de demandes des clients et 3.1.2 N^{bre} d'activités de soutien scientifique et technique découlant de demandes des clients : Nombre d'activités axées sur les connaissances réalisées par le personnel de SPO à la suite de demandes de clients. Les types d'activités comprennent l'analyse documentaire, l'élaboration de rapports statistiques et techniques, de documents d'orientation, de documents de pratiques exemplaires et de lignes directrices cliniques, ainsi que l'offre de soutien scientifique et technique, par ex. sous forme de consultations et de vérification des faits.

3.2.1 N^{bre} de demandes urgentes traitées : Comprend les demandes auxquelles SPO doit donner suite dans les 24 heures. Il s'agit d'un sous-groupe de 3.1.1 et de 3.1.2.

3.3.1 Pourcentage de produits axés sur les connaissances réalisés dans le délai prévu et 3.3.2 Pourcentage d'activités de soutien scientifique et technique effectuées dans le délai prévu : Pourcentage d'activités liées aux connaissances réalisées dans les délais demandés.

3.4.1 Pourcentage d'analyses de laboratoire réalisées dans le délai prévu : Pourcentage de tests de laboratoire réalisés dans les délais établis selon les normes de l'industrie, pour chaque type de tests.

3.5.1 N^{bre} de consultations d'utilisateurs externes et 3.5.2 N^{bre} de téléchargements de produits par des utilisateurs externes : Nombre de fois que des utilisateurs externes accèdent au site Web externe de SPO et (ou) téléchargent des documents du site Web. **3.5.3 N^{bre} de consultations uniques d'utilisateurs externes :** Nombre de visiteurs uniques du site Web au cours d'un trimestre.

3.6.1 N^{bre} de séances de formation offertes aux clients externes : Nombre de séances Formation SPO, de séances de formation ou de cours ou d'ateliers de formation sur le fonctionnement ou les procédures offerts à des clients ou à des groupes externes d'au moins cinq personnes.

3.7.1 3.7.1 Pourcentage de séances de formation cotées à au moins 3,5 sur 5 par les clients : Nombre de séances de formation que les participants ont évaluées en moyenne à au moins 3,5 sur 5, divisé par le nombre total de séances offertes.

3.8.1 N^{bre} de nouveaux stages d'étudiants à SPO : Nombre de stages d'étudiants à SPO, y compris les stages de résidents en médecine, d'étudiants à la maîtrise ou au doctorat et d'étudiants des programmes de technologie de laboratoire.

3.9.1 N^{bre} de tests de laboratoire : Nombre total d'épreuves effectuées dans les laboratoires de SPO, à l'exception des épreuves menées à des fins de recherche.

4.1.1 N^{bre} d'articles publiés dans des revues à comité de lecture d'intérêt pour la santé publique, auxquels SPO a contribué : Nombre total d'articles rédigés par des membres du personnel de SPO, dans le cadre de leur travail à SPO, qui ont été publiés dans une revue scientifique à comité de lecture ou une revue scientifique revue par un comité de rédaction composé d'experts et (ou) affilié à une organisation faisant autorité.

4.2.1 Proportion d'articles à comité de lecture publiés dans des revues prioritaires : Proportion d'articles visés à la mesure 4.1.1 qui sont publiés dans des revues prioritaires à l'échelle internationale et (ou) destinés au milieu de la santé publique de l'Ontario. Cet indicateur aide à déterminer le degré auquel les recherches de SPO sont intégrées au bassin de données probantes et de connaissances en santé publique.

4.3.1 Montant des subventions octroyées à des chercheurs de SPO par des tiers : Montant des subventions de tiers octroyées à SPO, réparti sur la durée des subventions.

4.4.1 N^{bre} de mentions de SPO dans les médias : Nombre de fois que SPO, son personnel, ses produits, ses services ou ses recherches sont mentionnés dans les médias populaires, sauf les médias sociaux.

5.1.1 N^{bre} moyen de jours pour doter les postes permanents et temporaires : Nombre moyen de jours civils nécessaires pour doter un poste, à compter de la date de l'affichage de l'offre jusqu'à la date où SPO reçoit une convention d'emploi signée.

5.2.1 N^{bre} moyen de jours de congé de maladie payés par employé : Nombre moyen de jours de maladie payés par employé à temps plein ou à temps partiel.

5.3.1 Taux de roulement volontaire et involontaire des employés permanents : Pourcentage d'employés permanents qui quittent l'organisation (à l'exclusion des retraites) par rapport au nombre total d'employés permanents.

5.4.1. Pourcentage de médecins microbiologistes/microbiologistes cliniciens et de technologues de laboratoire médical possédant les certifications et titres requis : Proportion de médecins microbiologistes employés par les laboratoires qui sont membres en règle de l'Ordre des médecins et chirurgiens de l'Ontario ainsi que la proportion de technologues de laboratoire médical employés par les laboratoires qui sont membres en règle de l'Ordre des technologues de laboratoire médical de l'Ontario.

6.1.1 Écart perçu, depuis le début de l'exercice, des dépenses réelles par rapport à celles prévues : Niveau des dépenses réelles de SPO par rapport aux dépenses prévues; indique la situation financière de SPO par rapport à son budget.

6.2.1 N^{bre} de plaintes sur les services ou les produits de SPO : Nombre de plaintes externes concernant des produits ou des services de SPO.

6.3.1 Temps utilisable de l'infrastructure de TI générale : Pourcentage du temps où l'infrastructure de TI générale (y compris les systèmes clés comme ceux des finances, Sharepoint, le courriel et Microsoft Lync) fonctionne.

6.4.1 Résultat annuel général moyen aux tests du programme d'évaluation Quality Management Program – Laboratory Services (QMP-LS) et 6.4.2 Résultat annuel général aux tests de la Canadian Association for Laboratory Accreditation (CALA Z) : Pourcentage d'échantillons d'essais d'aptitude fournis par les programmes d'essais d'aptitude QMP-LS (pour les essais cliniques et CALA (pour les essais environnementaux) qui répondent aux critères d'acceptabilité.

Risques situationnels et autres facteurs importants ayant eu un impact sur les résultats

Étant donné la nature sans précédent de la pandémie de COVID-19 et l'augmentation exponentielle des activités de SPO dans le cadre de la riposte de l'Ontario, quelques activités, produits et services ont été retardés ou reportés afin de pouvoir consacrer au besoin notre expertise et notre attention au soutien du ministère de la Santé, du médecin hygiéniste en chef, des bureaux de santé publique et des autres partenaires du système de santé.

Les notes de bas de page incluses à la section précédente indiquent les situations où ces facteurs ou événements ont nui aux résultats de SPO en ce qui a trait aux cibles du plan d'activités annuel et mesures de rendement.

Rendement financier

SPO reconnaît le financement reçu du ministère de la Santé et a géré ses ressources de manière prudente et judicieuse. SPO a terminé l'année avec une situation financière équilibrée et a entièrement utilisé tous les fonds de fonctionnement reçus du ministère pour l'exercice 2020-21. En ce qui concerne le fonds de fonctionnement de 272,622 millions de dollars reçus du ministère, 120,857 millions de dollars ont été consacrés aux dépenses liées à la COVID-19, 148,620 millions de dollars ont servi à couvrir les dépenses de fonctionnement annuelles, le solde de 3,145 millions de dollars a servi à couvrir les dépenses pour de l'équipement mineur et d'autres ressources pour soutenir les opérations de base de SPO.

Les fonds fournis par le ministère de la Santé ont permis à SPO de surveiller, dépister et limiter la COVID-19 dans la province, de concevoir ses programmes et de faire progresser diverses initiatives. SPO reçoit également des revenus de tiers qui sont reflétés dans les états financiers vérifiés comme autres revenus de subventions. Comme les années précédentes, les dépenses déclarées comprennent les dépenses équivalentes aux autres revenus de subventions (ces dépenses étant financées exclusivement par les revenus reçus de tiers).

Rapport sur les responsabilités de la direction

La direction de SPO a la responsabilité de préparer les états financiers ci-joints conformément aux normes canadiennes de comptabilité pour les organisations gouvernementales sans but lucratif qui sont établies par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public de Comptables professionnels agréés du Canada.

Lorsqu'elle prépare ces états financiers, la direction choisit les politiques comptables appropriées et utilise son jugement et ses meilleures estimations pour faire état des événements et des transactions à mesure qu'ils surviennent. La direction a déterminé ces montants selon une méthode raisonnable afin que les états financiers soient présentés avec fidélité à tous les égards importants. Les données financières mentionnées dans le présent rapport annuel sont préparées selon la même méthode que celle utilisée pour les états financiers.

SPO maintient un système de contrôles comptables internes visant à fournir l'assurance raisonnable, à un coût raisonnable, que ses biens sont protégés et que ses transactions sont exécutées et consignées conformément à ses politiques concernant ses activités.

Il incombe au conseil d'administration de s'assurer que la direction assume ses responsabilités en matière d'information financière et de contrôle interne et de passer en revue et d'approuver en dernier ressort les états financiers consolidés. Le conseil s'acquitte de cette responsabilité par l'intermédiaire de son comité permanent de la vérification et des finances. Ce comité se réunit au moins quatre fois par année pour examiner les renseignements financiers vérifiés et non vérifiés. Ernst and Young LLP jouit d'un accès libre et complet à ce comité.

La direction est consciente de sa responsabilité de présenter des renseignements financiers qui soient représentatifs des activités de SPO, uniformes et fiables, et pertinents aux fins de l'évaluation éclairée des activités de SPO.



Cathy Campos, CPA, CA
Directrice générale des finances



Colleen Geiger
Présidente-directrice générale (par intérim);
Directrice générale, Stratégie et relations avec les
parties prenantes, recherche, information et
connaissances (SRPP et RIC)

Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé

[fonctionnant sous le nom de Santé publique Ontario]

États financiers

31 mars 2021



Rapport de l'auditeur indépendant

Au conseil d'administration de
l'Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'**Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé** [fonctionnant sous le nom de Santé publique Ontario] [AOPPS], qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2021, l'état des résultats et de l'évolution de l'actif net et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'AOPPS au 31 mars 2021, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers» du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'AOPPS conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport annuel, mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu le rapport annuel avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'AOPPS à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'AOPPS ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'AOPPS.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'AOPPS;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'AOPPS à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'AOPPS à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément aux exigences de la *Loi sur les sociétés par actions* (Ontario), nous déclarons qu'à notre avis les normes comptables canadiennes pour le secteur public du Canada ont été appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Ernst & Young S.R.L./S.E.N.C.R.L.

Toronto, Canada
Le 27 janvier 2022

Comptables professionnels agréés
Experts-comptables autorisés

Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé

[fonctionnant sous le nom de Santé publique Ontario]

État de la situation financière

[en milliers de dollars]

Aux 31 mars

	2021 \$	2020 \$
Actif		
À court terme		
Trésorerie	79 936	22 132
Débiteurs [note 3]	5 591	6 482
Charges payées d'avance [notes 3 et 12(e)]	1 171	11 127
Total de l'actif à court terme	86 698	39 741
Trésorerie soumise à restrictions [note 4]	5 651	8 130
Immobilisations, montant net [note 5]	110 777	88 904
	203 126	136 775
Passif et actif net		
À court terme		
Créditeurs et charges à payer [note 13]	76 822	31 482
Total du passif à court terme	76 822	31 482
Apports reportés au titre des immobilisations [note 6]	113 292	93 190
Apports reportés [note 7]	3 241	2 363
Passif au titre des prestations constituées [note 8]	2 324	2 842
Passifs au titre des loyers comptabilisés d'avance	6 311	5 749
Autres passifs	1 136	1 149
Total du passif	203 126	136 775
Engagements et éventualités [note 12]		
Actif net	—	—
	203 126	136 775

Voir les notes afférentes aux états financiers.

Au nom du conseil,



Administrateur

Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé

[fonctionnant sous le nom de Santé publique Ontario]

État des résultats et de l'évolution de l'actif net

[en milliers de dollars]

Exercices clos les 31 mars

	2021 \$	2020 \$
Produits		
Ministère de la Santé <i>[note 13]</i>	250 480	156 151
Amortissement des apports reportés au titre des immobilisations <i>[note 6]</i>	7 428	5 464
Autres subventions	1 377	2 207
Recouvrements divers	1 326	946
	260 611	164 768
Charges <i>[notes 8 et 10]</i>		
Programme des laboratoires de santé publique <i>[notes 3, 10 et 13]</i>	199 562	108 399
Programmes de sciences et de santé publique	36 597	37 757
Frais d'administration <i>[notes 9 et 10]</i>	17 024	13 148
Amortissement des immobilisations	7 428	5 464
	260 611	164 768
Excédent des produits sur les charges de l'exercice	—	—
Actif net au début de l'exercice	—	—
Actif net à la fin de l'exercice	—	—

Voir les notes afférentes aux états financiers.

Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé

[fonctionnant sous le nom de Santé publique Ontario]

État des flux de trésorerie

[en milliers de dollars]

Exercices clos les 31 mars

	2021	2020
	\$	\$
Activités de fonctionnement		
Excédent des produits sur les charges de l'exercice	—	—
Ajout (déduction) d'éléments sans effet sur la trésorerie		
Charge au titre des avantages du personnel	87	98
Amortissement des apports reportés au titre des immobilisations	(7 428)	(5 464)
Amortissement des immobilisations	7 428	5 464
	87	98
Variations des soldes hors trésorerie du fonds de roulement liés aux activités de fonctionnement		
Diminution des débiteurs [note 11]	936	2 626
Diminution (augmentation) des charges payées d'avance	9 956	(9 985)
Augmentation des créditeurs et charges à payer [note 11]	44 448	2 131
Augmentation (diminution) des apports reportés	878	(80)
Augmentation des passifs au titre des loyers comptabilisés d'avance	562	562
Augmentation (diminution) des autres passifs	(13)	76
Variation nette du passif au titre des prestations constituées	(605)	(283)
Flux de trésorerie de fonctionnement	56 249	(4 855)
Activités d'investissement en immobilisations		
Acquisition d'immobilisations, montant net [note 11]	(28 407)	(14 082)
Flux de trésorerie d'investissement en immobilisations	(28 407)	(14 082)
Activités de financement		
Apports aux fins de l'acquisition d'immobilisations [note 11]	27 482	14 813
Diminution de la trésorerie soumise à restrictions	2 479	715
Flux de trésorerie de financement	29 961	15 528
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie au cours de l'exercice	57 803	(3 409)
Trésorerie au début de l'exercice	22 132	25 541
Trésorerie à la fin de l'exercice	79 935	22 132

Voir les notes afférentes aux états financiers.

Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé
[fonctionnant sous le nom de Santé publique Ontario]

Notes afférentes aux états financiers
[en milliers de dollars]

31 mars 2021

1) Description de l'organisme

L'Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé [fonctionnant sous le nom de Santé publique Ontario] [«AOPPS»] a été constituée en personne morale sans capital-actions en vertu de la *Loi de 2007 sur l'Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé*. L'AOPPS a pour mission d'accroître la protection et la promotion de la santé de la population ontarienne, de contribuer aux efforts déployés en vue de réduire les injustices en matière de santé, de fournir des conseils et un soutien scientifiques et techniques aux personnes de divers secteurs qui travaillent à protéger et à améliorer la santé de la population ontarienne, ainsi que d'exercer et d'appuyer des activités comme l'évaluation de l'état de santé de la population, ainsi que la recherche, la surveillance, les études épidémiologiques, la planification et l'évaluation en matière de santé publique.

En vertu de la *Loi de 2007 sur l'Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé*, l'AOPPS est principalement financée par la province d'Ontario.

En tant qu'organisme de la Couronne, l'AOPPS est exempté de l'impôt sur les bénéfices.

2) Sommaire des principales méthodes comptables

Les présents états financiers ont été préparés selon les normes comptables canadiennes pour le secteur public, telles qu'elles ont été établies par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public [«CCSP»] des Comptables professionnels agréés du Canada [«CPA Canada»]. L'AOPPS a choisi de suivre les chapitres 4200 à 4270 du *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*.

Comptabilisation des produits

Les apports sont comptabilisés dans les comptes lorsqu'ils sont reçus ou qu'ils sont à recevoir si le montant peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son recouvrement est raisonnablement sûr. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont comptabilisés initialement dans les comptes. Les apports grevés d'une affectation d'origine externe sont constatés à titre d'apports reportés ou d'apports reportés au titre des immobilisations à leur comptabilisation initiale dans les comptes et puis comme produits au cours de la période où sont engagées les charges connexes.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût d'acquisition. Les apports reçus sous forme d'immobilisations sont comptabilisés à la juste valeur marchande à la date de l'apport. Les immobilisations sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur leur durée de vie utile estimative comme suit :

Installations techniques	de 5 à 30 ans
Autre équipement	de 5 à 10 ans
Mobilier	de 5 à 20 ans
Améliorations locatives	sur la durée du bail

Notes afférentes aux états financiers

[en milliers de dollars]

31 mars 2021

Stocks et autres fournitures détenues aux fins d'utilisation

Les stocks et autres fournitures détenues aux fins d'utilisation sont passés en charges au moment de l'acquisition.

Avantages sociaux futurs

Les cotisations aux régimes de retraite interentreprises à prestations déterminées sont passées en charges selon la comptabilisation d'exercice.

Les avantages sociaux futurs complémentaires sont des prestations autres que de retraite qui sont offertes à certains employés et qui sont constituées à mesure que ceux-ci rendent les services nécessaires pour obtenir ces avantages futurs. Le coût de ces avantages sociaux futurs est établi par calcul actuariel au moyen de la méthode de répartition des prestations au prorata des services et des meilleures estimations de la direction quant aux augmentations salariales prévues et à l'âge de retraite des employés. Les gains et les pertes actuariels nets liés aux avantages sociaux futurs sont amortis sur la durée résiduelle moyenne de 10 ans d'activité des employés actifs. Les passifs au titre des avantages sociaux futurs sont actualisés en fonction du coût financier moyen à l'égard des nouveaux titres de créance de la province d'Ontario émis, dont les échéances correspondent à la durée du passif.

Ventilation des charges

Les coûts de chaque fonction comprennent les coûts relatifs au personnel et les autres charges directement liées à la fonction. Les charges de fonctionnement général et les autres coûts ne sont pas ventilés.

Apports sous forme de biens et de services

Les apports sous forme de biens et de services ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

Instruments financiers

Les instruments financiers, y compris les débiteurs, les créditeurs et les charges à payer, sont comptabilisés initialement à leur juste valeur, puis évalués au coût, déduction faite des provisions pour dépréciation.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers selon les normes comptables canadiennes pour le secteur public exige que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants présentés des actifs et des passifs, sur la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants présentés des produits et des charges au cours de la période considérée. Les estimations et les hypothèses importantes employées dans les présents états financiers exigent du jugement et sont utilisées, entre autres, aux fins des salaires et des avantages à payer, des régimes d'avantages sociaux futurs des employés [crédits aux fins des indemnités de départ] et de la durée de vie utile estimative des immobilisations. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé
[fonctionnant sous le nom de Santé publique Ontario]

Notes afférentes aux états financiers
[en milliers de dollars]

31 mars 2021

3) Débiteurs

Les débiteurs se composent de ce qui suit :

	2021	2020
	\$	\$
Ministère de la Santé	782	4 855
Taxe de vente harmonisée	3 392	1 104
Divers	1 417	523
	5 591	6 482

Au cours de l'exercice, l'AOPPS a subi une perte de 10 000 \$ en raison de l'incapacité d'un fournisseur d'exécuter un contrat d'approvisionnement prépayé. Le recouvrement final des montants dus par le fournisseur est incertain et a été entièrement provisionné par la constitution d'une provision à l'égard des débiteurs dans l'état de la situation financière et à l'égard des charges au titre du programme des laboratoires de santé publique, dans l'état des résultats et de l'évolution de l'actif net.

4) Trésorerie soumise à restrictions

a) La trésorerie soumise à restrictions se compose de ce qui suit :

	2021	2020
	\$	\$
Ministère de la Santé	5 621	8 095
Divers	30	35
	5 651	8 130

La trésorerie soumise à restrictions du ministère de la Santé représente le financement reçu à l'égard du passif pris en charge par l'AOPPS relativement aux crédits aux fins des indemnités de départ [note 8b)] et aux autres crédits [principalement les indemnités de vacances à payer] liés aux employés mutés à l'AOPPS [laboratoires de santé publique de l'Ontario en 2008 et architecture de santé publique en 2011] et les sommes non dépensées relativement à des projets d'investissement. Les fonds associés aux crédits aux fins des indemnités de départ et aux autres crédits sont réduits lorsque les employés mutés quittent leur emploi auprès de l'AOPPS. Les fonds associés aux projets d'investissement sont réduits lorsque des immobilisations sont achetées.

Notes afférentes aux états financiers

[en milliers de dollars]

31 mars 2021

b) La continuité de la trésorerie soumise à restrictions du ministère de la Santé est comme suit :

	2021			
	Crédits aux fins des indemnités de départ \$	Autres crédits \$	Projets d'investissement \$	Total \$
Trésorerie soumise à restrictions au début de l'exercice	2 375	1 434	4 286	8 095
Montant reçu au cours de l'exercice	—	—	5 320	5 320
Intérêts gagnés [note 6]	16	8	20	44
Réduction de la trésorerie soumise à restrictions [note 8b)]	(605)	(122)	(7 111)	(7 838)
Trésorerie soumise à restrictions à la fin de l'exercice	1 786	1 320	2 515	5 621

	2020			
	Crédits aux fins des indemnités de départ \$	Autres crédits \$	Projets d'investissement \$	Total \$
Trésorerie soumise à restrictions au début de l'exercice	2 602	1 423	4 785	8 810
Montant reçu au cours de l'exercice	—	—	12 025	12 025
Intérêts gagnés [note 6]	56	30	100	186
Réduction de la trésorerie soumise à restrictions [note 8b)]	(283)	(19)	(12 624)	(12 926)
Trésorerie soumise à restrictions à la fin de l'exercice	2 375	1 434	4 286	8 095

Notes afférentes aux états financiers
[en milliers de dollars]

31 mars 2021

5) Immobilisations

	2021		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$
Installations techniques	368	366	2
Autre équipement	58 008	34 794	23 214
Mobilier	3 966	3 853	113
Améliorations locatives	118 001	33 336	84 665
Immobilisations en cours	2 783	—	2 783
	183 126	72 349	110 777

	2020		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$
Installations techniques	369	362	7
Autre équipement	37 288	32 199	5 089
Mobilier	3 852	3 834	18
Améliorations locatives	96 654	28 889	67 765
Immobilisations en cours	16 025	—	16 025
	154 188	65 284	88 904

Notes afférentes aux états financiers

[en milliers de dollars]

31 mars 2021

6) Apports reportés au titre des immobilisations

Les apports reportés au titre des immobilisations représentent le montant non amorti des apports reçus pour l'acquisition d'immobilisations. L'amortissement des apports reportés au titre des immobilisations est comptabilisé à titre de produits dans l'état des résultats et de l'évolution de l'actif net. La continuité du solde des apports reportés au titre des immobilisations se compose de ce qui suit :

	2021 \$	2020 \$
Apports reportés au titre des immobilisations au début de l'exercice	93 190	83 841
Apports aux fins de l'acquisition d'immobilisations	27 510	14 713
Intérêts gagnés sur les apports non affectés [note 4b)]	20	100
Amortissement des apports reportés au titre des immobilisations	(7 428)	(5 464)
Apports reportés au titre des immobilisations à la fin de l'exercice	113 292	93 190
Apports reportés au titre des immobilisations non affectés [note 4b)]	(2 515)	(4 286)
Apports reportés au titre des immobilisations affectés aux immobilisations	110 777	88 904

La trésorerie soumise à restrictions comprend un montant de 2 515 \$ [4 286 \$ en 2020] [note 4b)] relatif aux apports reportés au titre des immobilisations non affectés.

7) Apports reportés

a) Les apports reportés sont composés de subventions et de dons grevés d'affectations d'origine externe non dépensés aux fins suivantes :

	2021 \$	2020 \$
Crédits aux fins des indemnités de départ	228	339
Centre Sheela Basrur [note 4a)]	30	30
Fonds de tiers	2 983	1 994
	3 241	2 363

Notes afférentes aux états financiers

[en milliers de dollars]

31 mars 2021

La continuité des apports reportés est comme suit :

	2021	2020
	\$	\$
Apports reportés au début de l'exercice	2 363	2 443
Montants reçus au cours de l'exercice	2 366	1 967
Montants comptabilisés à titre de produits au cours de l'exercice	(1 488)	(2 047)
Apports reportés à la fin de l'exercice	3 241	2 363

- b) Les apports reportés liés aux crédits aux fins des indemnités de départ représentent l'écart entre la trésorerie soumise à restrictions qui est détenue au titre des crédits aux fins des indemnités de départ *[note 4b)]* et la tranche du passif au titre des prestations constituées se rapportant au service antérieur à la mutation des employés des laboratoires de l'AOPPS *[note 8b)]*.
- c) Les apports reportés du Centre Sheela Basrur [le «Centre»] représentent les fonds non dépensés détenus par l'AOPPS qui sont affectés aux programmes de sensibilisation du Centre. En plus de ces fonds, la Toronto Foundation détient 312 \$ [281 \$ en 2020] au profit du Centre et de ses programmes.

Nommé en l'honneur de la regrettée Dre Sheela Basrur, ancienne médecin-chef de la santé de la province d'Ontario, le Centre a été créé pour devenir un important fournisseur en matière d'éducation et de formation en santé publique.

8) Régime d'avantages sociaux futurs

a) Régimes de retraite interentreprises

Certains employés de l'AOPPS participent au régime de retraite du Syndicat des employées et employés de la fonction publique de l'Ontario [«SEFPO»], au Healthcare of Ontario Pension Plan [«HOOPP»] ou au régime de pension de retraite de la fonction publique de l'Ontario [«RPRFP»], qui sont des régimes de retraite interentreprises à prestations déterminées. Ces régimes de retraite sont comptabilisés à titre de régimes de retraite à cotisations déterminées. Au cours de l'exercice, les cotisations de l'AOPPS au régime de retraite du SEFPO, au HOOPP et au RPRFP se sont élevées respectivement à 1 567 \$ [1 709 \$ en 2020], 4 496 \$ [4 254 \$ en 2020] et 514 \$ [553 \$ en 2020], et sont incluses dans les charges à l'état des résultats et de l'évolution de l'actif net.

La plus récente évaluation aux fins de la présentation de l'information financière effectuée par le SEFPO au 31 décembre 2020 présente un actif net disponible pour le service des prestations de 23,1 milliards de dollars et des obligations au titre des prestations de retraite de 20,7 milliards de dollars, ce qui représente un excédent de 2,4 milliards de dollars.

Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé

[fonctionnant sous le nom de Santé publique Ontario]

Notes afférentes aux états financiers

[en milliers de dollars]

31 mars 2021

La plus récente évaluation aux fins de la présentation de l'information financière effectuée par le HOOPP au 31 décembre 2020 présente un actif net disponible pour le service des prestations de 103,9 milliards de dollars et des obligations au titre des prestations de retraite de 79,8 milliards de dollars, ce qui représente un excédent de 24,1 milliards de dollars.

La plus récente évaluation aux fins de la présentation de l'information financière effectuée par le RPRFP au 31 décembre 2019 présente un actif net disponible pour le service des prestations de 15,4 milliards de dollars et des obligations au titre des prestations de retraite de 12,6 milliards de dollars, ce qui représente un excédent de 2,8 milliards de dollars.

b) Crédits aux fins des indemnités de départ

L'AOPPS a pris en charge les régimes d'avantages complémentaires de retraite à prestations déterminées sans capitalisation offerts aux employés par le gouvernement de l'Ontario dans le cadre de la mutation des employés des laboratoires de santé publique de l'Ontario [en 2008] et de l'architecture de santé publique [en 2011]. Dans le cadre de ces régimes, certains employés peuvent toucher un paiement forfaitaire versé à la retraite selon les années de service. La dernière évaluation actuarielle des régimes d'avantages complémentaires de retraite à prestations déterminées pour les employés admissibles restants a été effectuée au 31 mars 2021. L'AOPPS évalue chaque année, au 31 mars, son obligation au titre des prestations constituées aux fins comptables en se fondant sur une extrapolation établie en fonction de la dernière évaluation actuarielle.

Autres renseignements sur les régimes :

	2021	2020
	\$	\$
Obligation au titre des prestations constituées	2 558	3 118
Pertes actuarielles non amorties	(234)	(276)
Passif au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	2 324	2 842

La continuité du passif au titre des prestations constituées aux 31 mars se compose de ce qui suit :

	2021	2020
	\$	\$
Passif au titre des prestations constituées au début de l'exercice	2 842	3 027
Charge de l'exercice	87	98
Apports pour couvrir les prestations versées [note 4b)]	(605)	(283)
Passif au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	2 324	2 842

Notes afférentes aux états financiers

[en milliers de dollars]

31 mars 2021

Les principales hypothèses actuarielles adoptées dans le cadre de l'évaluation des obligations au titre des prestations constituées et des charges connexes de l'AOPPS sont comme suit :

	2021	2020
	%	%
Obligation au titre des prestations constituées		
Taux d'actualisation	2,40	1,90
Taux de croissance de la rémunération	2,25	2,25
Taux d'inflation	2,00	2,00
Charges		
Taux d'actualisation	1,90	2,30
Taux de croissance de la rémunération	2,25	2,25
Taux d'inflation	2,00	2,00

9) Rémunération des administrateurs

Selon la directive à l'égard des personnes nommées par le gouvernement, la rémunération versée aux administrateurs doit être divulguée. Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2021, les administrateurs ont touché une rémunération de 6 \$ [2 \$ en 2020].

10) Opérations entre apparentés

L'AOPPS est contrôlée par la province d'Ontario par l'entremise du ministère de la Santé, et de ce fait, est un apparenté pour d'autres organismes qui sont contrôlés par la province d'Ontario ou sous l'influence notable de celle-ci. Les opérations avec ces apparentés sont énumérées ci-dessous.

Toutes les opérations entre apparentés sont évaluées à la valeur d'échange, ce qui représente le montant de la contrepartie établie et convenue par les apparentés.

- a) L'AOPPS a conclu des accords de paiements de transfert avec différents apparentés. En vertu de ces accords, l'AOPPS verse des montants à ces parties une fois que les conditions d'admissibilité définies ont été respectées. Les charges pour l'exercice comprennent des paiements de transfert de 515 \$ [525 \$ en 2020], lesquels sont comptabilisés dans les programmes de sciences et de santé publique dans l'état des résultats et de l'évolution de l'actif net.

Notes afférentes aux états financiers

[en milliers de dollars]

31 mars 2021

- b) L'AOPPS a engagé des coûts de 17 042 \$ [16 022 \$ en 2020] pour la location de locaux pour bureaux et pour d'autres charges liées aux installations engagées dans le cadre d'opérations conclues avec la Société ontarienne des infrastructures et de l'immobilier, et des coûts liés aux services de technologie de l'information et au soutien informatique de 6 992 \$ [7 762 \$ en 2020] dans le cadre d'opérations conclues avec le ministère des Finances. Ces opérations ont été comptabilisées dans le programme des laboratoires de santé publique, les programmes de sciences et de santé publique ou les frais d'administration dans l'état des résultats et de l'évolution de l'actif net.
- c) L'AOPPS a engagé des coûts de 851 \$ [920 \$ en 2020] pour d'autres services contractuels, entre autres des services juridiques et des essais en laboratoire dans le cadre d'opérations conclues avec divers apparentés. Ces opérations ont été comptabilisées dans le programme des laboratoires de santé publique, les programmes de sciences et de santé publique ou les frais d'administration dans l'état des résultats et de l'évolution de l'actif net.

11) Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie

La variation des créditeurs et charges à payer est rajustée pour exclure les immobilisations reçues mais non payées au 31 mars 2021, d'un montant de 1 310 \$ [2 200 \$ en 2020].

La variation des débiteurs est rajustée pour exclure les apports liés aux immobilisations à recevoir mais non reçus au 31 mars 2021, d'un montant de 782 \$ [735 \$ en 2020].

12) Engagements et éventualités

- a) Aux termes de l'entente sur le transfert des laboratoires, le ministère de la Santé est responsable de l'ensemble des obligations et des passifs au titre des laboratoires de santé publique contractés avant la date du transfert ou qui pourraient survenir par la suite, mais dont la cause existait avant la date du transfert, soit le 15 décembre 2008.
- b) L'AOPPS est membre du Healthcare Insurance Reciprocal of Canada [«HIROC»]. Le HIROC regroupe les risques liés à l'assurance responsabilité de ses membres. Les membres du groupe paient des primes de dépôt annuelles qui sont établies par calcul actuariel et passées en charges au cours de l'exercice considéré. Ces primes peuvent faire l'objet de cotisations ultérieures pour les écarts entre résultats et prévisions du groupe pour les années antérieures au cours desquelles l'AOPPS était membre du groupe. Au 31 mars 2021, aucune cotisation n'avait été reçue.

Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé
[fonctionnant sous le nom de Santé publique Ontario]

Notes afférentes aux états financiers
[en milliers de dollars]

31 mars 2021

- c) Les obligations au titre des paiements annuels minimaux futurs de l'AOPPS relativement aux locaux sont comme suit :

	\$
2022	17 928
2023	17 695
2024	17 507
2025	13 661
2026	13 249
Par la suite	189 962
	270 002

- d) Au 31 mars 2021, les engagements contractuels de l'AOPPS à l'égard du projet de laboratoire de London s'élevaient à 21 800 \$, dont une tranche de 20 998 \$ [14 787 \$ en 2020] a été engagée à ce jour.
- e) L'AOPPS a des engagements contractuels s'élevant à 146 200 \$ à l'égard de l'achat de fournitures médicales. Au 31 mars 2021, l'AOPPS a effectué des dépôts auprès de fournisseurs s'élevant à 290 \$ [10 000 \$ en 2020 [note 3]] à l'égard de ces fournitures.

13) COVID-19

Le 11 mars 2020, l'Organisation mondiale de la santé a déclaré que l'apparition d'un nouveau coronavirus [«COVID-19»] constituait une pandémie mondiale, entraînant ainsi la mise sur pied d'une série de mesures de santé publique et d'urgence visant à combattre la propagation du virus. Les mesures d'atténuation de la COVID-19 ont lourdement perturbé les chaînes d'approvisionnement, l'activité économique et le mode de vie de tous. Elles ont aussi accentué la dépendance du public aux systèmes de santé, qui devaient continuer à fonctionner correctement et dont l'AOPPS fait partie intégrante. Depuis la mise en œuvre, dès janvier 2020, de ses efforts pour répondre à la COVID-19, l'AOPPS continue de connaître une hausse de la demande pour ses services.

Dans la mesure où l'AOPPS a continué d'engager des dépenses liées à la COVID-19, la province de l'Ontario s'est engagée à rembourser les coûts supplémentaires engagés par l'AOPPS pour surveiller, détecter et contenir la COVID-19 dans la province. Au cours de l'exercice, l'AOPPS a comptabilisé des dépenses de fonctionnement de 101 900 \$ et des dépenses de 18 900 \$ pour l'acquisition d'équipement, soit des dépenses liées à la COVID-19 totales de 120 800 \$. En lien avec ces dépenses, l'AOPPS a comptabilisé des montants correspondants dans les produits et les apports reportés au titre des immobilisations, respectivement. Les créiteurs et les charges à payer au 31 mars 2021 comprennent un montant de 32 400 \$ à payer à la province de l'Ontario pour des fonds excédentaires reçus au titre de dépenses liées à la COVID-19.

Conseil d'administration

Puisque SPO est un organisme provincial créé aux termes d'une loi et dirigé par un conseil d'administration, les membres de son conseil d'administration sont nommés par le lieutenant-gouverneur en conseil conformément à la loi habilitante, en fonction des compétences suivantes :

- habilité et expertise dans les domaines couverts par le mandat de SPO, ou en gouvernance d'organisation
- compétence en comptabilité publique ou expérience financière connexe
- intérêt ou expérience manifeste en ce qui a trait aux enjeux de la santé.

Nom	Lieu	Première nomination	Mandat actuel
John Garcia	Conestoga	Le 22 octobre 2014	Du 22 octobre 2020 au 21 octobre 2021
Linda Rothstein	Toronto	Le 19 novembre 2014	Du 19 novembre 2020 au 18 novembre 2021
Margaret Flynn	Brighton	Le 13 novembre 2019	Du 13 novembre 2019 au 12 novembre 2022
S. Ford Ralph	Stouffville	Le 2 décembre 2015	Du 28 novembre 2019 au 27 novembre 2022
Martina Dwyer	Ancaster	Le 31 janvier 2020	Du 31 janvier 2020 au 30 janvier 2023
Frank Davis	Toronto	Le 27 février 2020	Du 27 février 2020 au 26 février 2023
Isra Levy	Ottawa	Le 13 mai 2020	Du 13 mai 2021 au 12 mai 2024

La rémunération totale combinée de l'ensemble des membres du conseil durant l'exercice se terminant le 31 mars 2021 s'élève à 1596,95 \$.

- Martina Dwyer : 1210,13 \$
- Earl Nowgesic : 386,82 \$

Le conseil d'administration se concentre sur la supervision efficace des activités de SPO et sur l'exécution de son mandat et de ses orientations stratégiques. Son engagement permanent à l'égard de l'excellence en matière de gouvernance se traduit d'abord par une orientation exhaustive des nouveaux membres, suivie d'une formation régulière sur la gouvernance qui aide tous les membres à s'acquitter de leurs fonctions et obligations. Tous les nouveaux membres du conseil participent à la formation sur la gouvernance offerte par le Secrétariat du Conseil du Trésor.

Santé publique Ontario

480, av. University, bureau 300

Toronto (Ontario)

M5G 1V2

647 260.7100

communications@oahpp.ca

santepubliqueontario.ca